



**Promotion Romain Gary
«2003-2005»**

**Cycle International Long
Master en Administration Publique**

**L'INTEGRATION COMMERCIALE : VERS UNE
CROISSANCE DE QUALITE
Le Cas du Mexique**

Mémoire présenté par
Melle Carmen ROBLEDO LOPEZ

Sous la direction de :
M. Francis KERN
Professeur
Université Louis Pasteur- Strasbourg 1
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Pôle Européen de Gestion et d'Economie

Février 2005

INTRODUCTION	4
I. INTEGRATION ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT	7
1. Des facteurs qui peuvent influencer directement le développement des pays	7
1.1. Quelques éléments favorables au développement	7
1.1.1. <i>La géographie et les ressources naturelles</i>	8
1.1.2. <i>Les institutions et les structures sociales</i>	8
1.1.3. <i>Le capital humain, la connaissance et le progrès technique</i>	8
1.1.4. <i>La culture et les traditions des sociétés</i>	9
1.2. Le commerce international : moteur de la croissance base du développement	9
1.2.1. <i>Les avantages comparatifs et la spécialisation internationale du commerce</i>	9
1.2.2. <i>Des stratégies d'industrialisation axées sur le secteur externe</i>	10
2. Les accords d'intégration régionale	11
2.1. Les stimulants de la création des accords d'intégration	11
2.2. Les accords régionaux et la taille des économies	12
2.3. Les conditions favorables aux accords d'intégration	13
3. L'intégration régionale et les facteurs de production	14
3.1. Les bénéfices de l'intégration et ses conséquences dans le facteur capital (K)	15
3.1.1. <i>La mobilité des capitaux et l'investissement direct étranger</i>	15
3.1.2. <i>Les investissements et les économies d'échelle</i>	16
3.1.3. <i>La compétitivité et les transferts de technologie</i>	16
3.2. L'intégration commerciale et les impacts sur le facteur travail (L)	17
3.2.1. <i>La formation et les niveaux de développement</i>	17
3.2.2. <i>Les mouvements du facteur travail : la migration</i>	18
4. Les effets des accords d'intégration régionale	18
4.1. Les externalités économiques produites par les accords commerciaux	18
4.2. Les pertes des revenus de l'Etat et les politiques sociales	19
4.3. Les bénéfices inégaux des avantages comparatifs	19
4.4. La « libre circulation » et les démarches frontalières	20
4.5. L'intégration commerciale : le « garant » des réformes	20
5. Les accords régionaux dans le système mondial d'échanges	21
II. L'INTEGRATION ECONOMIQUE DU MEXIQUE : VERS LA CROISSANCE OU LE DEVELOPPEMENT ?	23
1. Les antécédents : de l'abondance a la crise	23
2. Le rétablissement économique a posé les bases nécessaires à la consolidation ...	23
2.1. Le processus d'intégration commerciale dans son espace vital : l'ALENA	23
2.2. Les atouts économiques préalables aux performances macroéconomiques	24
2.3. Les exportations : le pilier de la croissance économique	25
2.4. Le dynamisme de l'investissement direct étranger est devenu le moteur des exportations	26

3. ... néanmoins une fragilité sociale alarmante...	27
3.1. Les impacts de l'intégration sur l'emploi et les salaires	27
3.1.1. <i>Le secteur exportateur, les maquiladoras et la main-d'œuvre peu qualifiée</i>	28
3.1.2. <i>L'emploi dans les services et l'importante croissance du secteur informel</i>	29
3.1.3. <i>Les effets sur les salaires et la productivité</i>	31
3.2. Les flux de migration : le débouché du chômage et des revenus insuffisants	32
3.2.1. <i>Les réseaux identitaires et l'inertie de la migration</i>	33
3.2.2. <i>La migration et le retard éminent du secteur agricole</i>	34
3.2.3. <i>Les transferts : la récompense des migrants</i>	35
3.2.4. <i>Les perspectives futures de la migration</i>	36
3.3. Les indices de pauvreté, les différences sociales et les inégalités régionales	36
3.3.1. <i>Les déséquilibres dans la distribution de revenus, source de la fracture sociale</i>	36
3.3.2. <i>L'intégration économique régionale serait-elle la cause directe des inégalités géographiques ?</i>	38
3.3.3. <i>Les programmes de lutte contre la pauvreté n'ont pas été suffisamment efficaces pour l'amélioration des indices de bien-être social</i>	42
III. LE PROCESSUS D'INTEGRATION ECONOMIQUE DANS L'ENSEMBLE DU CONTINENT AMERICAIN	44
1. Le puzzle complet: la zone de libre échange des Amériques	44
1.1 La ZLEA n'est pas un projet récent	44
1.2 Pourquoi une zone de libre échange ?	45
1.3 La portée de la ZLEA, le point de vue des Etats-Unis	45
1.4 Une certaine hésitation, cependant, chez les autres partenaires	48
1.4.1 <i>Le Mexique, si loin de Dieu et si près des Etats-Unis ...</i>	48
1.4.2 <i>Les réticences du Brésil incitent au scepticisme à l'intérieur du_MERCOSUR</i>	49
2. Entre l'ALENA et la ZLEA : le plan Puebla-Panama	50
2.1. Les pièces oubliées : l'Amérique Centrale et les Caraïbes	50
2.2. Le Mexique se tourne vers le sud	51
2.3. Le dessous du Plan Puebla Panama : un modèle d'intégration-exclusion	52
3. Les perspectives vis-à-vis l'intégration régional	54
3.1. A quoi doit s'attendre l'Amérique Latine dans un futur proche ?	54
3.2. L'avenir du Mexique et les leçons tirées de l'ALENA (propositions)	55
CONCLUSIONS	60
ANNEXES. Personnes rencontrées, conférences et colloques	63
BIBLIOGRAPHIE	64

INTRODUCTION

Il est fréquent que les concepts de développement et de croissance économique soient utilisés indistinctement. Cependant, si la *croissance* fait référence à la capacité et aux résultats de l'activité économique en termes quantitatifs conformément à l'approche keynésienne dans le modèle d'Harrod et Domar, le *développement* fait appel à des notions de progrès social, de prospérité économique et de préservation de l'environnement, en un seul mot, il s'agit d'un bien-être global en termes de **qualité**, tel que le définissent François Perroux et les théoriciens du développement.

Aussi, bien que le développement implique une croissance économique, un pays avec des indicateurs de croissance élevés n'est pas forcément un pays développé. Il faut donc que les fruits de la croissance économique soient équitablement distribués parmi toute la population afin d'améliorer son niveau général de vie ; pour qu'on puisse alors observer un *développement économique et socialement soutenable*.

Plusieurs théories ont été développées à ce sujet. En particulier, l'une d'entre elles¹ affirme l'existence d'un lien très étroit entre le libre échange, l'ouverture aux investissements étrangers et l'intégration économique d'une part et la croissance et le développement d'une autre : l'investissement, impulsé par les marchés extérieurs, devient le moteur de la croissance et de la création d'emplois nécessaires au développement.

A partir des années 80, lors de la crise de l'endettement, les économies de pays en voie de développement ont subi de profonds changements dans leur politique économique. Le Mexique alors, comme le reste de l'Amérique Latine, en suivant les « recommandations » des organisations internationales, s'est engagé dans l'ouverture de son économie, ce qui, pendant la décennie suivante, a abouti à la signature de plusieurs accords de libre échange, dont notamment l'ALENA² et l'Accord Global³.

Néanmoins, malgré les excellentes performances économiques (principalement dans le secteur externe), la consolidation économique n'a pas encore eu lieu et le pays –de la même

¹ VENABLES, Anthony J.; «Trade, Location and Development: an overview of theory»; *Patterns of Integration in the Global Economy*; LSE and CEPR, october 2001.

² Accord de Libre Echange Nord-américain (1994).

³ Accord d'Association Economique, Concertation Politique et Coopération entre la Communauté Economique Européenne et ses pays membres et le Mexique (2001).

façon que d'autres PVD - est toujours vulnérable aux oscillations internationales et dépendant des intérêts étrangers. Dix ans après l'entrée en vigueur de l'ALENA, les difficultés économiques n'ont pas encore été surmontées et elles mettent en lumière la fragilité de la situation sociale du pays.

Bref, le constat est indéniable : les fruits de la croissance économique n'ont pas été équitablement distribués et les effets des réformes de libéralisation économique n'ont fait qu'accentuer les inégalités sociales. La majorité de la population n'a pas tiré profit des bénéfices de l'ouverture économique et en plus, son niveau de vie s'est significativement dégradé. Est-il alors souhaitable de continuer le processus de libéralisation économique grâce à la diversification commerciale et à travers l'élargissement de traités déjà existants? ou vaudrait-il mieux jouer sur une intégration plus profonde avec les USA et le Canada, notamment grâce à un renforcement du marché interne mexicain?

En outre, il est évident que la région nord du pays, a bien réussi à maintenir une croissance équilibrée, en revanche, le sud reste toujours très marginalisé et les inégalités régionales se sont largement accentuées. Mais pourquoi seulement la région nord du pays a réussi à s'intégrer dans les flux de l'économie internationale ? A quoi répondent ces profondes inégalités régionales ? Aujourd'hui le gouvernement parie sur le Plan Puebla-Panamá (PPP), dont l'objectif est double : redynamiser le sud et l'intégrer aux circuits internationaux et ensuite renforcer l'Amérique Centrale - le maillon faible du continent - et ainsi le préparer pour la Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA)⁴.

Enfin, jusqu'au maintenant le Mexique a profité de la proximité géographique et des avantages de l'ALENA. Si le Mexique continue sur la voie de la ZLEA conservera-t-il ses avantages ? Les objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le continent, proposés par l'accord prendront-ils vraiment forme ? La ZLEA et la libéralisation économique seront-ils des éléments de renforcement de la cohésion sociale, du bien-être et de la prospérité ? Serait-il vraiment convenable pour les pays de l'Amérique Latine se lancer dans un processus irréversible du libre échange sans aucune protection pour des secteurs sensibles ?

Afin d'approfondir ces réflexions, cette étude est divisée en trois parties. La première est consacrée à la description des éléments théoriques principaux qui soutiennent la relation directe

⁴ Acuerdo de Libre Comercio de las Américas (ALCA).

entre le développement, la croissance, l'ouverture commerciale et l'intégration régionale. On abordera également les effets de l'intégration sur les exportations, les investissements, la productivité du travail ainsi que les accords régionaux dans le contexte global du système d'échanges.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'analyser l'influence de la libéralisation commerciale au Mexique à partir de l'entrée en vigueur de l'ALENA (même si le processus de libéralisation économique a commencé -unilatéralement- au milieu des années 80), c'est l'ALENA l'instrument qui détermine la mise en pratique définitive des prémices libérales. On traitera aussi une comparaison des indicateurs du secteur d'exportation, principalement le secteur manufacturier puisque ce-lui qui a subi le plus d'effets de l'ouverture, dû à sa grande contribution dans le total des exportations. En même temps, les dits indicateurs seront contrastés aux décevants résultats des niveaux de développement, du fait des médiocres performances du volet social et les faibles liens du secteur exportateur avec le reste de l'économie.

Enfin nous analyserons le processus d'intégration de la ZLEA, ses atouts, ses menaces et la position de principaux partenaires, ainsi que la stratégie du gouvernement mexicain pour se rapprocher de l'Amérique Centrale. Ensuite, nous procéderons à une brève analyse des perspectives futures de l'Amérique Latine et la ZLEA et une série de propositions, basées d'après des expériences tirées de l'ALENA, qui mettent, notamment, l'accent sur le besoin des réformes structurelles permettant d'abord la consolidation interne, avant d'envisager des projets externes.

I. L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT

Le monde est traditionnellement divisé en riches et pauvres, en Nord et Sud ; l'activité économique n'a malheureusement pas été développée de manière harmonieuse dans le monde. Les résultats des niveaux de pauvreté sont décevants pour certaines régions et les disparités internes dans plusieurs pays sont aussi alarmantes.

Les tentatives en faveur du développement économique visent principalement à faire reculer la pauvreté et les inégalités. Parmi telles actions, celles qui bénéficient à l'accroissement de la compétitivité, la modernisation de l'Etat, l'impulsion de l'ouverture commerciale et **l'intégration régionale** sont des mécanismes qui contribuent à des taux de croissance plus élevés, à la stabilité économique et surtout à **améliorer les conditions de vie des citoyens**.

1. DES FACTEURS QUI PEUVENT INFLUENCER DIRECTEMENT LE DEVELOPPEMENT DES PAYS

Pendant des années, il a été considéré que les niveaux de développement d'un pays pouvaient être déterminés par plusieurs facteurs, soit d'origine endogène ou exogène. Si un pays est sous-développé c'était parce qu'il ne comportait pas des conditions adéquates. En même temps, d'autres analystes –comme Rostow- ont considéré que le développement était la phase finale d'un long processus de transformation continu et tôt ou tard tous y arriveraient.

1.1. Quelques éléments favorables au développement⁵

1.1.1. La géographie et les ressources naturelles

Actuellement, un des faits étonnants de la situation économique internationale est celui de la concentration de l'activité dans des régions géographiquement homogènes. Toutefois, un pays n'est pas condamné à la pauvreté ou à la réussite économique en fonction des caractéristiques géographiques ; le climat, l'environnement naturel et la dotation de ressources jouent un rôle essentiel dans la détermination mais en même temps, ils ne sont pas suffisants pour garantir la prospérité. Si la géographie contribue à expliquer le potentiel économique, les résultats devraient donc observer une forte continuité, cependant, les peuples relativement prospères il y a cinq cents ans ne le sont plus aujourd'hui.

⁵ KHADER, Bichara ; « *Analyse de Pays en Voie de Développement* », UCL, Belgique, 2001

1.1.2. Les institutions et les structures sociales

Parallèlement, il y a des sociétés dotées de bonnes institutions qui promeuvent la protection des intérêts propices aux performances économiques. En revanche, dans d'autres, les institutions peuvent être considérées une des causes de la pauvreté. Ces institutions ne sont pas forcément récentes, elles sont issues des processus culturels et politiques très anciennes (ex. colonisation, processus d'indépendance, etc.).

L'importance de compter sur des bonnes institutions ne réside pas seulement dans la protection des valeurs et des intérêts favorables aux perspectives économiques, elles jouent également pour la répartition des revenus. De bonnes institutions présentent trois caractéristiques : garantir le respect de droits de propriété, limiter l'action des élites et promouvoir l'égalité de chances. Ces conditions ne sont pas réunies dans des nombreux pays où les élites concernées ont beaucoup à perdre d'une réforme des institutions, et donc les institutions de « déprédation » persistent systématiquement.

1.1.3. Le capital humain, la connaissance et le progrès technique

Les ressources naturelles ne déterminent pas le développement économique, elles sont, toutefois, un des éléments qui permettent de l'expliquer⁶ : le capital et les ressources naturelles sont de facteurs passifs, ce sont les êtres humains qui sont les agents actifs. Dans ce sens, Harbison⁷ signale en faisant allusion à Adam Smith : « *les ressources humaines et non le capital, ni le revenu, ni les ressources naturels constituent la base essentielle de **la richesse des nations*** ». Les néoclassiques considèrent que la meilleure façon d'arranger la situation de pauvres est d'améliorer la qualité de la population. Paul Romer souligne que la *connaissance* permet de comprendre le manque de développement technique dans les pays pauvres ; on insiste ici, sur le rôle des politiques publiques en faveur de l'éducation et de l'investissement en capital humain.

Le progrès technique⁸ et l'investissement se renforcent mutuellement : l'investissement accroît la réserve de capital technique préalablement investi et inversement, les investissement en

⁶ Alfred Marshall (1842-1924), auteur de la synthèse néoclassique affirmait que : « *la nature est sujet aux rendements décroissantes, l'homme est sujet aux rendements croissants. La connaissance est notre moyen de production le plus puissant ; elle nous permet de dominer la nature et de satisfaire nos besoins* ».

BRASSEUL, Jacques; *Introduction à l'économie du développement*, Armand Colin Editeur, Paris, 1993

⁷ BRASSEUL, Jacques; *Les nouveaux pays industrialisés*, Armand Colin Editeur, Paris, 1993, 188 p

⁸ C'est-à-dire, le progrès de la connaissance appliquée à la production est incorporé à l'investissement.

capital technique aident à diffuser la connaissance⁹. Les performances des pays asiatiques et les contre-performances des pays africains et d'Amérique Latine s'expliquent en partie par ce fait.

1.1.4. La culture et les traditions des sociétés

Dans le même ordre d'idées, il y a aussi l'influence des éléments culturels sur le développement. Le contexte culturel, y compris la religion, peut être un obstacle à la pratique des conduites rationnelles. Dans les pays où la religion est un élément secondaire les valeurs et les prémisses libérales ont trouvé une terre fertile (pays du Nord).

Cependant, les grandes religions étaient autrefois à la base des civilisations anciennes ; celles-ci ont bénéficié d'un essor incomparable dans des domaines variés comme l'économie, la politique, l'administration publique, l'organisation sociale, la science ou la culture et les traditions. Aujourd'hui, leurs successeurs sont submergés par des pans énormes de pauvreté¹⁰. Cependant des exceptions existent, tel le cas du Japon qui, malgré le caractère très ancré des traditions dans la société, est devenu pratiquement le meilleur modèle de réussite économique.

1.2. Le commerce international : moteur de la croissance base du développement

Actuellement, les cas d'autarcie sont pratiquement inexistantes, toutes les économies de la planète vivent dans l'interdépendance, les unes ont besoin des biens produits par les autres et vice-versa. Cela leur permet d'obtenir les produits nécessaires pour alimenter leurs chaînes de production ou directement pour leurs marchés finaux.

1.2.1. Les avantages comparatifs et la spécialisation internationale du commerce

Depuis Adam Smith, on sait que l'objectif des échanges commerciaux n'est pas l'accumulation de richesse, tel que l'affirmaient les mercantilistes ; il est plutôt la mise en valeur des *avantages* productifs des pays pour favoriser la croissance, et en conséquence, favoriser l'emploi et les salaires.

Heckscher, Ohlin et Samuelson (HOS)¹¹ ont repris la base du modèle des avantages comparatifs de Ricardo¹². Ils ont considéré que la spécialisation de la production d'un pays a une

⁹ PFEFFERMANN, Guy; « *Caminos para Emerger de la Pobreza. El Rol de la Empresa Privada en los Países en Desarrollo* », Corporación Financiera Internacional, Grupo Banco Mundial, EEUU, 2000

¹⁰ KHADER, op. cit.

¹¹ KRUGMAN, Paul; *La Mondialisation n'est pas coupable : vertus et limites de libre échange*, La Découverte, Paris, 1998, 218 p

relation directe avec la dotation en facteurs naturels : pour minimiser les coûts, un pays devrait être spécialisé dans la production du bien qui utilise le plus intensivement le facteur abondant dans son territoire. La spécialisation internationale des pays en secteurs, industries, produits et de plus en plus en étapes décomposées de production, aboutit à l'optimisation de la capacité de production et à de meilleurs revenus

Si un pays étranger pouvait fournir un produit meilleur marché que s'il était fabriqué par soi-même, il serait toujours préférable de l'acheter. Selon ce modèle, le libre commerce international serait comparable aux décisions prises pour l'optimisation du budget des ménages : *« n'importe quel chef de famille prudent n'essayera jamais de faire soi-même ce qui lui coûterait plus que de l'acheter »*¹³.

1.2.2. Des stratégies d'industrialisation axées sur le secteur externe

Le commerce international peut être un puissant facteur de l'industrialisation, nécessaire à la croissance des pays du tiers monde. Les échanges permettent les transferts de technologie et l'importation de matières premières et d'équipement pour la production. Il existe alors des stratégies d'industrialisation au cœur desquelles se trouve le commerce international :

- *L'industrialisation par substitution d'importations (ISI)* : il s'agit de se procurer à travers la production nationale tous les produits qui étaient typiquement importés. Les marchés sont fermés et les barrières protectionnistes sont créées, provoquant l'apparition d'industries inefficaces, peu créatrices d'emplois et avec de bas niveaux de productivité. Cette stratégie était très répandue en Amérique Latine pendant la deuxième moitié du XX^e siècle.
- *Les industries industrialisantes (III)* : les biens qui étaient produits n'étaient pas forcément des biens importés avant ; il s'agissait plutôt d'une transformation des modes de production vers le mode capitaliste, en privilégiant l'intervention de l'Etat qui a entraîné des grosses et inefficaces administrations étatiques. Cette stratégie a été mise en place dans des pays comme l'Inde et la Chine.

¹² Le modèle de l'avantage comparatif de David Ricardo montre qu'un pays devrait se spécialiser dans la production du bien qu'il produit de la façon la moins inefficace.

¹³ Brasseul, op. cit.

- *L'industrialisation de substitution d'exportation (ISE)* : il a fallu remplacer graduellement les exportations traditionnelles par des biens transformés ou manufacturés, en profitant des avantages comparatifs et des économies d'échelle. Ce processus a impliqué une maîtrise de tout l'ensemble des secteurs de l'économie, y compris le technologique et le financier. Au Brésil et dans le nord du Mexique¹⁴ ce mécanisme a été mis en pratique dans les années 90. Cette voie a pris le contre-pied systématique de l'ISI. Moins les pays sont avancés plus ses exportations sont caractérisées par des produit à faible intensité capitalistique.

L'industrialisation entraîne des effets favorables pour le développement, tels que les **économies d'échelle**, des **externalités** positives provoquées, par exemple, par la construction d'infrastructures, des effets de liaison en amont et en aval de la chaîne productive, qui en même temps entraînent la création d'emplois. Néanmoins, l'industrialisation a aussi des conséquence négatives, surtout celles qui concernent l'environnement et dont, malheureusement, les coûts sont partagés par tous.

2. LES ACCORD D'INTEGRATION REGIONAL

2.1. Les stimulants de la création des accords d'intégration

L'intégration régionale est devenu un important outil en faveur du développement économique. Elle désigne non seulement des organisations et institutions supranationales mais aussi des dynamiques plus complexes. Les échanges commerciaux sont une forte incitation de la croissance économique, essentielle pour le développement et, par conséquent, une des raisons principales de la prolifération récente des accords d'intégration qui incluent de plus en plus les pays en voie de développement.

Auparavant, la proximité géographique, la complémentarité économique, les niveaux similaires de développement ou encore la culture jouaient d'autant plus dans les dynamiques d'intégration. Aujourd'hui les accords régionaux sont une forme d'alliance entre pays qui partagent des intérêts communs, et une alternative pour les Etats d'envisager un développement conjoint.

¹⁴ Suite à l'entrée en vigueur de l'ALENA (1994) le Mexique a commencé la diminution de la proportion de ses exportations pétrolières en les substituant par des exportations des produits à majeure valeur ajoutée.

Ils existent des accords d'intégration régionale très variés selon le niveau de revenu, la proportion de l'ouverture commerciale ou la partie du commerce que s'y réalise. Les structures sont aussi multiples, elles vont des accords très laxistes qui facilitent seulement le commerce jusqu'aux cas d'intégration très profonde avec des institutions communes. Cet éventail de formes d'intégration a permis d'inclure dans les traités d'autres questions étroitement liées à l'économie telles que la démocratie, l'environnement, la migration, l'Etat de droit, etc.

Parmi les différentes modalités d'intégration économique entre Etats, on trouve¹⁵ :

- ♦ **la coopération interétatique** : c'est une organisation qui fixe des objectifs de coopération régulière, elle n'a qu'une portée régionale restreinte ;
- ♦ **la zone de libre échange** : il s'agit de l'élimination des obstacles à l'investissement et au commerce entre membres, elle est construite conforme aux règles du GATT ;
- ♦ **l'union douanière** : en plus d'une zone de libre échange, les Etats accordent l'imposition d'un tarif extérieur commun, celle-ci devient le facteur d'intégration par rapport au reste du monde et exprime une volonté de cohésion ;
- ♦ **le marché commun** : l'union douanière s'accompagne souvent de politiques communes visant à assurer le libre jeu de la concurrence. La structuration de l'espace commun passe à la fois par une police du marché, par une administration de marchés, par des politiques d'infrastructures et par certains mécanismes de solidarité (règlement des différends commerciaux, organisation de marchés agricoles, infrastructures de solidarité) ;
- ♦ **l'union monétaire** : l'exemple le plus abouti dans cette catégorie est celui de l'Union Européenne. Il apparaît comme un processus de rapprochement, dont le respect de critères de convergence est censé manifester la capacité de chaque économie à se plier à une discipline commune.

2.2. Les accords régionaux et la taille des économies

Les résultats d'une intégration régionale ne s'apprécient pas dans les mêmes conditions selon qu'elle regroupe des pays développés ou des pays en voie de développement. Parallèlement, la dynamique peut avoir des objectifs différents en fonction des intérêts ou en fonction de l'origine de l'initiative.

¹⁵ TENIER, Jacques; *Intégration régionale et mondialisation : complémentarité et contradiction*, La Documentation Française, Paris

Pour les petites ou moyennes économies, leur objectif est d'assurer l'accès aux marchés, d'attirer les investissements et d'accroître leur pouvoir international de négociation. Ces pays sont trop petits pour faire face individuellement aux effets de la libération commerciale ; la mise en commun de ressources et l'élargissement des marchés, grâce à la coopération régionale, offrent donc une solution pour affronter les désavantages de taille.

S'il est vrai que les grandes firmes disposent des instruments pour exploiter les économies d'échelle et accroître la compétitivité du marché local que les Etats n'ont pas, elles ne sont pas toujours concernées par les conséquences éventuelles sur les niveaux de développement de la société d'accueil. Ainsi, les petites économies font face non seulement aux oscillations internationales mais encore au pouvoir de grandes entreprises transnationales.

En revanche, les grandes puissances visent des objectifs complètement différents : la création des zones de prospérité partagées, l'établissement des cadres normatifs et institutionnels mieux adaptés à la globalisation (souvent plus favorables à leurs propres intérêts), l'utilisation des accords comme leviers pour accéder à d'autres marchés et ainsi élargir leur zone d'influence.

Au sein d'une zone, le processus d'intégration accroît la capacité d'action d'un pays leader sur la scène internationale. Avec le traité de libre échange Nord-américain, par exemple, les Etats-Unis ont raffermi leur puissance économique dans le monde, en même temps qu'ils ont consolidé leur sphère d'influence régionale primaire (le Mexique et le Canada).

2.3. Les conditions favorables aux accords d'intégration

La stabilité politique et la paix sociale sont deux éléments indispensables pour la réalisation d'un traité commercial. S'il existe des contestations nationales à l'intérieur des Etats, il serait d'autant plus difficile d'achever un processus d'intégration ; inversement, la paix est propice et renforce les relations interrégionales. La plupart des intégrations régionales à succès regroupent des Etats démocratiques : les régimes autoritaires sont hostiles au partage de la souveraineté. Toutefois, si à l'intérieur d'un pays n'existent pas les conditions adéquates à l'émergence d'un régime démocratique, l'appartenance à une zone de libre échange ne constitue pas un avantage pour y parvenir.

Lors qu'un Etat n'est plus capable par les moyens dont il dispose d'accorder à ses nationaux un plus haut niveau de vie, il doit utiliser ses outils de politique extérieure pour aboutir

à des nouvelles alliances, et créer des alternatives qui porteraient sur l'amélioration du niveau de développement de la population.

L'appartenance à un espace géographique commun est une des clefs de l'intégration, avec la continuité géographique les pays forment ce que l'on appelle une « région monde ». Malgré les progrès techniques, la distance géographique n'a pas été abolie et les coûts de transports ont encore de l'influence sur les avantages comparatifs des régions.

L'intégration de plusieurs pays dans une zone régionale suppose la compatibilité des systèmes économiques. La constitution d'une espace unifié implique la convergence progressive des économies¹⁶ ; ceci explique le besoin des pays les moins développés de plus de temps et de plus de ressources pour s'adapter au processus d'intégration¹⁷. Toutefois, une intégration régionale n'a aucune chance de succès si elle ne prend pas en compte les particularités régionales.

3. L'INTEGRATION REGIONALE ET LES FACTEURS DE PRODUCTION

L'intégration modifie, à travers la spécialisation, la structure interne de la production, elle a une influence directe dans les mouvements des facteurs. L'intégration des marchés élimine la segmentation et permet aux firmes la participation à d'autres marchés et, par conséquent, elles bénéficient d'une expansion plus effective. Ainsi, la création d'entreprises plus grandes et de marchés plus compétitifs, y compris les marchés de facteurs de production, serait garantie.

L'initiative d'un libre marché des biens et des facteurs implique diverses mesures : la simplification et l'élimination des formalités aux frontières, l'adoption du principe de reconnaissance mutuelle¹⁸ et la tendance à l'homogénéisation des certains services (financiers et de transports principalement) afin de faciliter le processus de production.

¹⁶ TENIER, *op.cit*

¹⁷ La création de fonds de cohésion et restructuration pour les partenaires moins avancés semble nécessaire pour l'aboutissement d'un mécanisme d'intégration régionale. L'Union Européenne n'est pas forcément comparable aux cas simples d'intégration économique, mais il est pertinent de mentionner l'importance qu'ont les fonds de cohésion et restructuration pour les zones moins favorisées de nouveaux adhérents. Ces fonds sont un bon exemple de solidarité entre partenaires et il pourrait être repris par d'autres ensembles régionaux. Le cas échéant, les banques de développement régionales sont susceptibles de remplir cette mission.

¹⁸ Le principe de reconnaissance mutuelle fait référence au fait que les biens ou les services approuvés dans un des pays soient valables pour tous les autres

3.1. Les bénéfices de l'intégration et ses conséquences dans le facteur capital (K)

3.1.1. La mobilité des capitaux et l'investissement direct étranger

Elle s'accompagne généralement du développement des mouvements de capitaux et des investissements directs étrangers (IDE). Les investissements et les flux commerciaux ne sont plus nécessairement substituables, dès lors, une firme exploitera des facteurs de production où le coût est moindre pour approvisionner ensuite son propre marché ou un marché tiers¹⁹. Les objectifs de l'IDE sont une meilleure provision d'intrants de production, un meilleur accès aux marchés et les profits dus aux différences de prix de facteurs lorsqu'on délocalise des étapes de production intensives en main-d'œuvre vers les pays à bas salaires.

Parallèlement, un important effet est dégagé par l'IDE, il s'agit des effets de *liaisons* (linking effects) au reste de l'économie. Ces liens sont définis comme des incitations exercées par une entreprise sur une autre. La production n'est pas seulement demandée par les consommateurs finaux, mais elle l'est aussi par les producteurs intermédiaires, un circuit de rétro-alimentation input-produit est créé : une usine entraîne des effets de liaison vers l'amont en stimulant la production de matières premières et vers l'aval en produisant les intrants pour d'autres industries.

Toutefois, l'incitation à créer des effets de liaison risque de ne pas toujours atteindre les objectifs souhaités. Les pays du Tiers-monde s'obstinent à l'apparition des liens, mais ses stratégies sont d'autant plus artificielles qu'elles n'aboutissent qu'à la création d'industries protégées, inefficaces et peu compétitives.

L'investissement direct étranger à deux versants : l'IDE horizontal et l'IDE vertical. La première est le résultat d'une décision entre l'approvisionnement d'un marché à travers les exportations ou à travers la production locale. Elle agit comme un *substitut du commerce* : les firmes s'installent dans le marché cible pour fournir directement, au lieu d'importer. L'installation d'une nouvelle usine engendrait une demande de main-d'œuvre, les coûts marginaux de production diminuent mais les coûts fixes augmentent en raison des frais d'installation. L'IDE horizontal est préférée quand on vise un grand marché dont les coûts de transports et les tarifs douaniers sont plus élevés²⁰.

¹⁹ VENABLES, Anthony J. et WINTER, Alan; «Economic Integration in the Americas: European Perspectives»; LSE and CEPR, février 2003

²⁰ Par exemple, le modèle du fordisme périphérique dans la production automobile au Mexique et au Brésil, dans les années 90.

En revanche, l'IDE vertical se développe lorsque l'accès au marché du travail est plus avantageux (les salaires sont plus compétitifs). Il est plutôt un *complément du commerce* et peut même créer de flux majeurs d'échange : les mouvements des biens finaux sont pris en compte de même que ceux des biens intermédiaires ou des composants qui traversent les frontières plusieurs fois pendant les différents stades de la production. En revanche, il peut exister des coûts additionnels, conséquence des coûts de transport et du pilotage à distance de la production.

L'IDE vertical est préférable lorsque les réseaux de production sont près des économies à bas salaires et près de celles qui ont des infrastructures de communication efficaces. L'IDE vertical est essentiellement destinée à l'exportation et il n'y aura pas le même effet multiplicateur sur le marché du travail qu'avec l'IDE horizontal.

3.1.2. Les investissements et les économies d'échelle

Les *économies* sont le fait d'une augmentation de l'échelle de production accompagnée d'une baisse des coûts moyens. Quand les marchés nationaux sont trop restreints il n'est pas convenable d'augmenter l'échelle de production. Inversement, lors de la signature d'un accord, on a accès aux marchés extérieurs et les rendements croissants apparaissent avec la production d'un plus grand volume grâce à l'optimisation de la capacité productive.

Mais la difficulté apparaît quand les pays en voies de développement n'ont pas les moyens (humains, financiers) pour profiter des économies d'échelle et déclencher les mécanismes multiplicateurs en faveur de la croissance. C'est là où les firmes multinationales interviennent, ce sont elles qui exploitent les avantages comparatifs. Néanmoins, la mise en place des politiques qui imposent les conditions adéquates et les transformations favorables pour l'installation des entreprises expliquerait l'intervention des Etats dans les processus d'ouverture et d'intégration économique.

3.1.3. La compétitivité et les transferts de technologie

Les prix élevés des produits d'importation à grande valeur ajoutée détériorent le bien-être des pays moins avancés. Les progrès techniques ont permis dans les pays développés d'économiser les matières premières dans les processus productifs et dans certains cas de les remplacer, entravant par là les perspectives d'exportation des plus pauvres et provoquant un déclin des termes de l'échange.

Malheureusement, le manque de ressources pour développer le secteur technique représente un handicap pour la compétitivité des pays moins avancés : ils sont donc des importateurs nets de progrès technique. En revanche, en même temps, ils peuvent disposer d'un réservoir technologique qui leur permet d'accélérer leur transformation : les firmes transnationales facilitent l'accès au progrès technique pour les pays d'accueil via les IDE. Néanmoins, la technologie, née dans les pays riches où la main-d'œuvre est plus rare, est très intensive en capital et donc inadaptée aux conditions des pays moins avancés, elle n'arrive donc pas à satisfaire l'offre de travail croissante.

3.2. L'intégration commerciale et les impacts sur le facteur travail (L)

3.2.1. La formation et les niveaux de développement

Quand un processus d'intégration est en cours, les travailleurs des économies plus développées ont un meilleur accès aux marchés des économies moins développées, où le travail qualifié est faible. Ensuite, une tendance à la hausse salariale de travail qualifié dans le Sud est déclenchée. Les salaires plus élevés incitent à l'éducation et à la formation ; ces deux éléments deviennent un motif de plus pour encourager l'action du gouvernement en faveur de l'investissement éducatif.

Cependant, d'une part, la libéralisation du commerce réduit l'incitation des travailleurs non qualifiés à acquérir une formation. Dans le libre échange on importe des biens intensifs en travail qualifié, pendant que la production locale des biens intensifs en travail non qualifié augmente. La demande de travail qualifié est alors diminuée, et l'écart des salaires locaux se réduit, tandis que les rendements de l'éducation décroissent²¹.

D'autre part et d'après les partisans de cette approche, la libéralisation commerciale est le mécanisme par lequel les travailleurs qualifiés sont pleinement employés (comme le montre l'expérience asiatique) ; les qualifications des salariés sont indispensables aux activités du secteur exportateur²². Par ailleurs, il faudrait souligner que la libéralisation commerciale permet également plus facilement la mobilité des salariés dans le marché du travail en raison des formations acquises.

²¹ VENABLES, Anthony J.; «Trade, Location and Development: an overview of theory»; *Patterns of Integration in the Global Economy*; LSE and CEPR, octobre 2001

²² VENABLES, *op.cit*

3.2.2. Les mouvements du facteur travail : la migration

Quand la mobilité du travail est possible, on suppose que la libéralisation du commerce diminue le différentiel des prix internationaux du travail et donc que les incitations pour migrer sont atténuées. Cependant, parfois, le libre échange augmente les salaires du travail non qualifié – contrairement à ce qu'on croit – ce qui stimule l'émigration vers les régions à salaires plus élevés.

Les partisans des accords régionaux parient sur la diminution de l'immigration grâce à l'implantation des entreprises dans les pays moins développés (pays à moindres salaires), mais d'un côté, la création d'emplois ne répond pas toujours à la croissance démographique et, de l'autre, les disparités de salaires entre les pays sont telles qu'elles constituent en soi une motivation majeure pour l'émigration.

Markusen signale l'existence des plusieurs arguments pour développer l'idée d'une possible complémentarité entre flux migratoires et flux commerciaux ; si la base de l'échange est autre que la différence dans les dotations relatives de facteurs – comme une différence technologique ou des économies d'échelles – alors, il peut y avoir complémentarité²³ :

- b. Lorsqu'un pays est peu développé, l'incitation à migrer est forte mais les candidats à la migration sont peu nombreux à pouvoir en assumer le coût. Au cours du développement, les candidats solvables augment, et donc, la migration s'accroît, jusqu'au moment où l'incitation à migrer n'est plus assez forte et où le phénomène s'inverse. Dans une première phase commerce et migration peuvent être complémentaires.
- c. Dans les pays fortement tournés vers l'émigration, les secteurs qui sont encore les plus protégés sont les secteurs intensifs en main-d'œuvre. Une libéralisation du commerce international dans ces pays entraînerait une diminution du taux de salaires et donc une augmentation de la migration.

4. EFFETS DES ACCORDS D'INTEGRATION REGIONALE

4.1. Les externalités économiques produites par les accords commerciaux

Une entreprise a des impacts directs sur le déroulement de l'activité des autres. Si une externalité influe de la même façon sur toute l'industrie, l'avantage comparatif restera invariable.

²³ COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN; *L'intégration régionale: une nouvelle voie pour l'organisation de l'économie internationale*, De Boeck Univ, Bruxelles, 2000, 267 p

Mais si les externalités sont spécifiques à un secteur ou à un endroit, alors elles deviennent la base d'un avantage comparatif endogène.

Les externalités positives se traduisent par des baisses de coûts pour les bénéficiaires involontaires, comme par exemple dans le cas d'un réseau de communications qui profite à toutes les entreprises d'une région. Mais il existe aussi des externalités négatives, comme on l'a vu dans le domaine de l'environnement.

Les principales sortes **d'externalités technologiques** ne passent pas par les relations de marché et ne se traduisent donc pas dans les prix. Au contraire, elles sont des débouchés dues à la connaissance du type des effets démonstration (show-how), des investissements en recherche et développement, de connaissance technique ou de savoir-faire (know-how).

En revanche, **les externalités pécuniaires**, plus fréquentes, ont des effets indirects et sont transmises à travers les marchés mêmes. Les entreprises ne sont pas capables de recueillir complètement tous les bénéfices de leurs propres actions, par exemple, au moment d'introduire une amélioration dans un bien intermédiaire : les liens en avant et en amont de la chaîne productive créent des processus d'accumulation grâce à la rétro-alimentation²⁴.

4.2. Les pertes des revenus de l'Etat et les politiques sociales

Le libre échange permet aux consommateurs et aux producteurs de s'approvisionner en biens moins coûteux et d'assurer que la production soit localisée en fonction des avantages comparatifs. Les flux d'échanges influencent ainsi les prix internationaux des produits, en provoquant une amélioration des termes d'échanges et des profits pour tous.

Toutefois, en même temps, le libre échange entraîne des possibles pertes pour la société : l'élimination des tarifs douaniers peut signifier une sévère réduction des recettes fiscales qui aurait un impact sur les dépenses de l'Etat destinées aux politiques sociales de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la qualité de vie.

4.3. Les bénéfices inégaux des avantages comparatifs

Bien que l'intégration régionale permette des gains substantiels (la diversification du commerce, un meilleur accès aux marchés, l'approvisionnement des facteurs, une meilleure

²⁴ Voir *supra*.

productivité, etc.) dus aux avantages comparatifs de chacun de participants, ces bénéfices peuvent être moindres par rapport à la situation préalable.

Alors qu'avant l'accord, un pays importait de biens originaires du monde entier, l'intégration l'oblige à importer des produits des partenaires de l'accord. Par conséquent, il achète à celui qui possède un avantage comparatif dans le groupe, mais pas forcément un avantage comparatif majeur par rapport au reste du monde, ce qui peut conduire à acheter à des prix plus élevés qu'avant l'accord. Le processus d'intégration n'apporte pas toujours des bénéfices égaux à tous les membres.

L'intégration agit de manière polarisée et asymétrique. Les grands groupes industriels sont les principaux bénéficiaires des accords : d'une part, en raison de l'avantage comparatif qu'ils tirent de la baisse de coûts de production et de l'autre, en raison de l'augmentation du nombre de consommateurs ; des privilèges que seulement les grandes firmes seront capables d'exploiter. Au contraire, les perdants de l'accord sont les salariés des industries intensives en main-d'œuvre et les PME.

4.4. La « libre circulation » et les démarches frontalières

La forme la plus simple d'intégration est l'élimination des tarifs douaniers et des quotas. A l'intérieur d'une zone de libre échange, la libre circulation des biens n'est pas complètement possible. Les échanges entre partenaires incluent les biens intermédiaires importés des pays tiers qui sont transformés dans la région ; afin d'éviter qu'un tiers profite du tarif extérieur plus bas d'un des membres, rentre et circule dans la zone, il faut appliquer les « règles d'origine »²⁵.

Il est fort probable que les coûts des démarches soient plus élevés et que les entreprises décident de s'installer directement. Cependant, les règles d'origine deviennent un obstacle pour profiter des accords d'intégration pour les petites et moyennes entreprises puisqu'elles impliquent des coûts supplémentaires que ces entreprises ne peuvent pas toujours financer.

4.5. L'intégration commerciale : le « garant » des réformes

Il est très souvent incertain que les réformes réalisées dans les pays en voies de développement aient un caractère permanent. Si un pays a un « mécanisme de compromis » qui

²⁵ Les règles d'origines sont de certificats émis par les Etats qui garantissent la proportion du « contenu national » dans la fabrication d'un bien qui circulent à l'intérieur de la région.

garantit la continuité de la réforme, l'incertitude peut disparaître. Les accords d'intégration peuvent agir comme le *mécanisme de compromis* pour pérenniser les réformes.

Certains exemples de consolidation nationale grâce à l'intégration économique sont significatifs. Après la chute du mur de Berlin, les pays d'Europe Centrale et Orientale ont initié un processus de changements politiques qui a été renforcé avec l'acceptation des principes démocratiques²⁶ lors de leur admission dans l'Union Européenne.

De même, le Mexique avait initié, de façon unilatérale, un processus de libéralisation économique, et puis, la signature de l'accord de libre échange avec les Etats-Unis et le Canada (ALENA) a permis la consolidation des réformes. L'ALENA a agît comme un instrument de désengagement de l'Etat avec la dislocation du régime de parti unique et des syndicats institutionnels, la mise en cause de l'*ejido*²⁷ et des subventions à la consommation de produits agricoles basiques (maïs et haricot).

5. LES ACCORDS REGIONAUX DANS LE SYSTEME MONDIAL D' ECHANGES

Un des principes fondamentaux du GATT²⁸ est celui du **traitement généralisé de la nation la plus favorisée** (most favoured nation treatment), il signifie que la politique commerciale des membres ne doit pas discriminer les autres parties signataires du traité. Les accords d'intégration régionale sont alors seulement permis s'ils comptent *une partie substantielle* du commerce entre les participants et si les tarifs extérieurs ne sont pas, dans l'ensemble, plus élevés ou plus restrictifs qu'avant l'existence du traité²⁹.

La création d'un accord régional incite d'autres pays à en faire partie : on parle d'« effet domino ». Il peut être provoqué soit par le désir de percevoir les bénéfices potentiels qu'on obtient lorsqu'on est membre, soit par peur de supporter les coûts en cas d'exclusion. Par ailleurs, les pays craignent que les entreprises multinationales s'installent en fonction de la taille des marchés, ou simplement ne veulent pas se retrouver isolés dans le cas d'une guerre commerciale.

²⁶ Il s'agit de l'inclusion de la *clause démocratique*, dans le traité d'adhésion.

²⁷ Il s'agit une forme de propriété agricole communale, d'origines précolombiennes, qui ne permet pas la vente des terres sino seulement l'héritage.

²⁸ General Agreement of Tariffs and Trade (Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce)

²⁹ Voir encadré 1

Bien que l'intégration régionale, à travers sa propre dynamique, devienne très attractive vis-à-vis d'autres pays, la prolifération actuelle des blocs économiques n'est pas une étape préalable à une zone unique de libre échange mondiale. Si celui-ci était le but, on prônerait alors le démantèlement complet de tous les accords déjà existants. Cependant, les accords régionaux facilitent les négociations internationales car il y a moins d'interlocuteurs et d'intérêts en jeu. En même temps, ils proposent aux pays en voie de développement une manière efficace de participer aux circuits internationaux du commerce.

ENCADRE 1

Les accords d'intégration régionaux sont-ils contraires aux principes du GATT ?

➤ **Clause de la nation la plus favorisée :**

Article I.1. Tous avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par une partie contractante à un produit originaire ou à destination de tout autre pays **seront, immédiatement et sans condition, étendus** à tout produit similaire originaire ou à destination du territoire de toutes les autres parties contractantes.

➤ **La part substantielle du commerce entre partenaires**

Article XXIV.2. Aux fins d'application du présent Accord, on entend par territoire douanier tout territoire pour lequel un tarif douanier distinct ou d'autres réglementations commerciales distinctes sont appliqués pour **une part substantielle de son commerce** avec les autres territoires.

Article XXIV.5. a) que, dans le cas d'une union douanière ou d'un accord provisoire conclu en vue de l'établissement d'une union douanière, les droits de douane appliqués lors de l'établissement de cette union ou de la conclusion de cet accord provisoire ne seront pas, dans leur ensemble, en ce qui concerne le commerce avec les parties contractantes qui ne sont pas parties à de tels unions ou accords, **d'une incidence générale plus élevée**, ni les autres réglementations commerciales **plus rigoureuses** que ne l'étaient les droits et les réglementations commerciales en vigueur dans les territoires constitutifs de cette union **avant l'établissement de l'union ou la conclusion de l'accord**, selon le cas.

SOURCE : GATT ; www.omc.org

Enfin, il existe le dilemme de l'approfondissement ou de l'élargissement de l'accord. Pour les pays en développement, la poursuite de l'intégration régionale est considérée comme une atteinte à la souveraineté de la nation ; leurs institutions démocratiques sont naissantes, ils sont peu habitués à la délégations des compétences et redoutent la coopération avec d'autres pays.

Du côté de l'élargissement, les plus petits Etats membres ne souhaitent pas perdre les privilèges acquis et ils seront donc assez réticents à l'entrée d'autres partenaires, surtout si ceux-ci ont des caractéristiques semblables aux leurs. Cependant, l'arrivée des nouveaux « alliés » peut aussi renforcer leur pouvoir de négociation en bloc par rapport aux partenaires plus puissants.

II. L'INTEGRATION ECONOMIQUE DU MEXIQUE : VERS LA CROISSANCE OU LE DEVELOPPEMENT ?

« L'économie mexicaine a acquis une nouvelle force pendant les dernières années. L'environnement macro-économique stable a constitué une atmosphère propice pour une croissance plus solide. En outre, l'ouverture croissante aux flux internationaux de commerce et d'investissement offre des occasions majeures pour traduire cette croissance par un plus grand bien-être. »³⁰

1. LES ANTECEDENTS : DE L'ABONDANCE A LA CRISE

La découverte des gisements pétroliers à la fin des années 70 a placé le Mexique sur une croissance exceptionnelle de 9% par an en moyenne. L'augmentation de la production du pétrole et la hausse des prix internationaux avaient amené l'Etat Mexicain à miser sur les revenus pétroliers. Ne pouvant s'appuyer sur une épargne interne, il s'est tourné vers les financements internationaux et il a continué à s'endetter.

En 1982, lors du choc pétrolier, le Mexique s'est déclaré en cessation de paiement, proclamant la suspension de ses remboursements (exemple suivi par d'autres pays en développement)³¹. Les Fonds Monétaire International, les banques internationales et surtout les Etats-Unis ont accepté de renflouer leurs débiteurs mais à condition d'entamer de profondes réformes structurelles³².

Jusqu'en 1982, le Mexique expérimentait une politique commerciale protectionniste très forte. Entre 1983 et 1985 le gouvernement a donc adopté un ambitieux plan de démantèlement tarifaire et en 1986, le Mexique a adhéré au GATT, créant ainsi les conditions nécessaires pour l'ouverture économique.

2. LE RETABLISSEMENT ECONOMIQUE A POSE LES BASES NECESSAIRES A LA CONSOLIDATION ...

2.1. Le processus d'intégration commerciale dans son espace vital : l'ALENA

Avec la signature en 1992 de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA)³³ et son entrée en vigueur en 1994, une nouvelle stratégie a pris forme : le modèle économique était

³⁰ Plan Nacional de Desarrollo (PND)2000-2006, Presidencia de la República; www.presidencia.gob.mx

³¹ Il s'agit de la fameuse *crise de la dette* du pays du tiers monde.

³² Des réformes axés sur les Plan d'Ajustement Structurel du FMI.

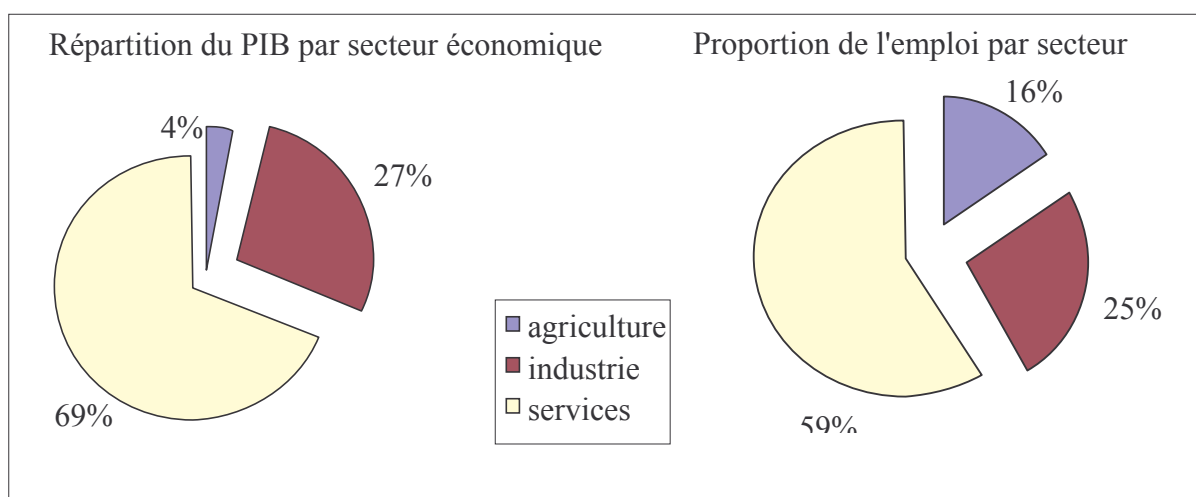
³³ North American Free Trade Association (NAFTA); Tratado Trilateral de Libre Comercio de América del Norte (TLCAN)

désormais basé dans le développement des exportations³⁴ et l'attraction des capitaux étrangers, avec pour objectif l'amélioration de la productivité. Il s'agissait de mettre fin au retard économique mexicain.

La déclaration initiale de l'ALENA rappelle les vertus du libre échange, parmi lesquelles on trouve : le renforcement de la compétitivité, **la création d'emplois, l'amélioration des niveaux de vie**, la hausse de l'investissement. Parallèlement, l'ALENA, comme tout accord de libre échange, a pour objectif de développer le commerce de biens et de services en supprimant les obstacles au libre échange. En outre, l'accord est pensé par le Mexique comme une source de création d'emplois, suscitée par les délocalisations et l'implantation de filiales venant produire pour le marché mexicain et pour les marchés mondiaux.

2.2. Les atouts économiques préalables aux performances macroéconomiques

Aujourd'hui, avec 104,2 millions d'habitants³⁵ et une croissance de la population de 1,11%³⁶, le Mexique est devenu la deuxième puissance économique en Amérique Latine, la treizième au niveau mondial, le huitième exportateur du monde et le quatrième producteur de pétrole. Le PIB par tête s'élève à US\$6,100³⁷, le taux de croissance observé pour le premier semestre de 2004 est de 3.9%³⁸ et l'inflation s'est élevée à 4,09%³⁹. Sa structure économique ressemble à celle des pays avancés où le secteur tertiaire (services et commerce) a un poids prédominant :



Source : INEGI

³⁴ Modèle d'industrialisation par substitution d'exportation (ISE), voir *supra*.

³⁵ 2003, Consejo Nacional de Población (CONAPO) www.conapo.gob.mx

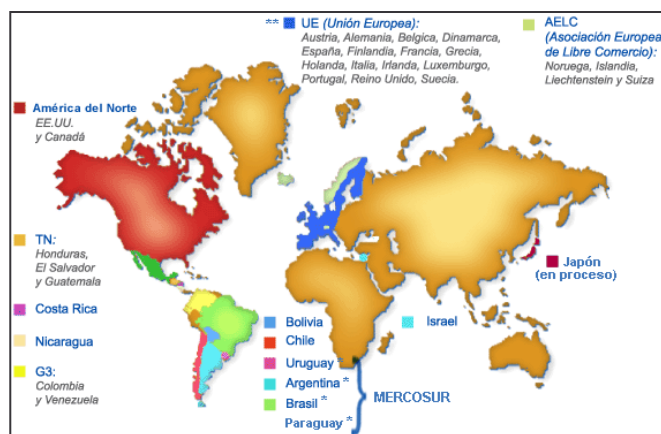
³⁶ CONAPO *ibidem*

³⁷ 2003, Organisation de Coopération et Développement Economiques (OCDE) ; www.ocde.org

³⁸ Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática (INEGI) ; www.inegi.gob.mx

³⁹ Le taux d'inflation accumulé pour octobre 2004. Banco de México (Banxico) ; www.banxico.gob.mx

Par ailleurs, il a signé de nombreux accords commerciaux et de coopération économique (12 accords comprenant plus de 40 pays) et il est aussi membre de plusieurs organismes internationaux (ex. OCDE) ; tout cela montre son dynamisme économique et sa participation active dans le contexte international.



Source : Secretaría de Economía

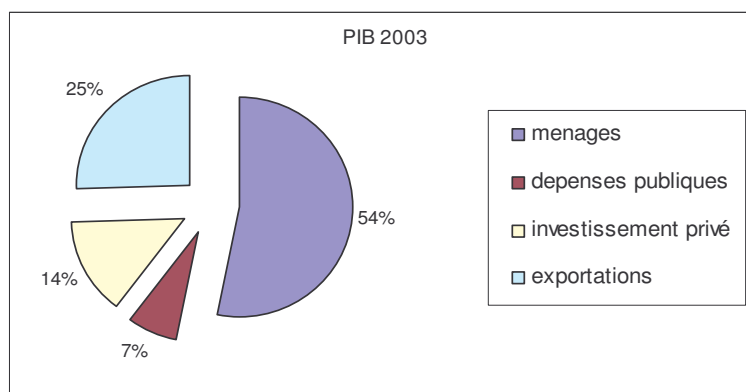
L'accord de libre échange nord-américain (ALENA) est un outil clé pour stimuler les flux de commerce et d'investissement entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada. Actuellement, l'Amérique du Nord est l'une des régions les plus dynamiques et intégrées dans le monde. Entre 1994 et 2003, le commerce total entre les trois partenaires a été multiplié par trois.

2.3. Les exportations : le pilier de la croissance économique

Pour la période 1994-2000, les exportations ont constitué le moteur principal de la croissance économique et de la génération d'emplois. La poussée des exportations a contribué à plus de la moitié de la croissance du PIB et, en plus, un emploi sur deux était mis en relation directe avec cette activité. Il s'agit d'ailleurs d'emplois mieux rémunérés que dans le reste de l'économie. Bien évidemment, l'impact du secteur extérieur sur l'économie nationale est directement liée à l'ALENA, car 90%⁴⁰ des échanges mexicains sont réalisés avec ces partenaires.

Néanmoins, malgré l'exercice peu favorable des exportations en 2001-2003, elles ont contribué de façon déterminante dans le rétablissement et la croissance de l'ensemble de l'économie. On observe une forte dépendance entre les performances du PIB national et le commerce extérieur (25% environ).

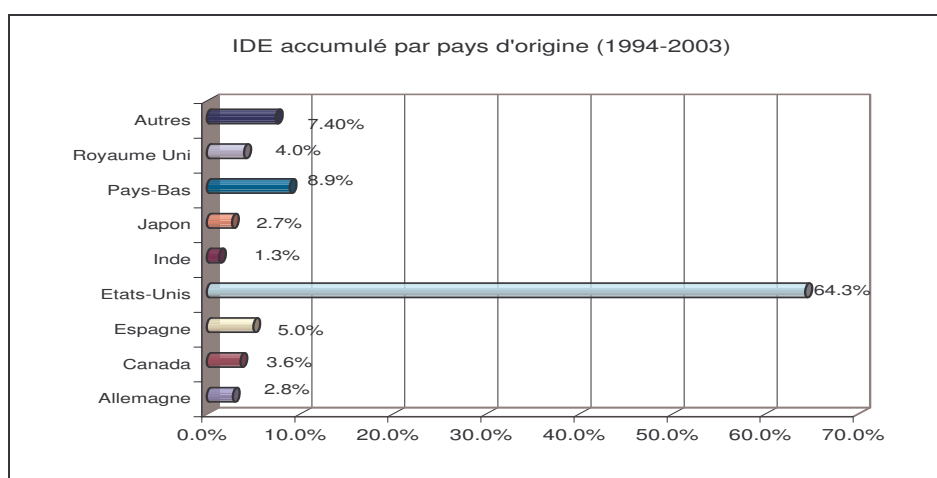
⁴⁰ Dans le premier semestre 2004 : 87,5% avec EU et 1,7% avec Canada ; la proportion d'échanges laisse observer l'énorme dépendance de l'économie mexicaine vis-à-vis les Etats-Unis. ; INEGI, *ibidem*



Source : Banque de Mexique (Banxico)

2.4. Le dynamisme de l'investissement direct étranger est devenu le moteur des exportations

Ces dernières années, le Mexique a profondément réformé le cadre juridique national⁴¹ et a ratifié divers traités pour créer des opportunités d'investissement et garantir une meilleure sécurité juridique aux investisseurs nationaux et étrangers. Ces mesures ont permis un attrait identique pour les investisseurs potentiels du monde entier ; cependant, les Etats-Unis restent la source principale d'IDE au Mexique.



Source : Secretaría de Economía

L'accord a permis les incitations nécessaires pour que les entreprises américaines et canadiennes délocalisent leurs activités de production au sein de l'Amérique du Nord. L'IDE s'est traduit par des transferts de technologie et par des créations d'emplois mieux rémunérés, surtout dans les secteurs de l'industrie automobile et le secteur électrique-électronique. Ces deux

⁴¹ En 1993 est entré en vigueur la Loi d'investissement étranger, qui notamment permet la participation des capitaux étrangers dans des secteurs qui étaient restreints qu'aux capitaux nationaux et souvent exclusifs à l'investissement public.

secteurs représentent plus du 63% des exportations manufacturières et emploient 17% des travailleurs du secteur formel au Mexique.

3. ... NEANMOINS UNE FRAGILITE SOCIALE ALARMANTE...

Bien que les indicateurs montrent une situation économique saine et qu'on constate un succès relatif de l'intégration économique, les performances sociales ne sont pas vraiment satisfaisantes. Si on analyse attentivement les résultats avec une approche sociale, on se rend compte que la réalité n'est pas telle qu'elle est montrée : la distribution des bénéfices n'a pas été efficiente et les fruits de l'ouverture économique n'ont pas atteint l'ensemble de la population.

Selon les statistiques du gouvernement, le *chômage* est de 4.96%⁴² (le niveau le plus élevé des sept dernières années). Néanmoins, ce calcul reste toujours inexact, parce que le *secteur informel* est difficile à comptabiliser. Près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de *pauvreté*, dont 20% dans la *misère* (indigence). En outre, chaque année plus de trois cents mille *mexicains franchissent la frontière nord* à la recherche de meilleures opportunités.

3.1. Les impacts de l'intégration sur l'emploi et les salaires

L'emploi est la source principale de revenu pour la majorité de la population. Par conséquent, un indicateur basique de l'impact d'un traité de libre échange sur le bien-être est mesuré par le nombre de postes de travail obtenus ou perdus, leur qualité et leurs rémunérations à partir de la mise en vigueur de l'accord⁴³.

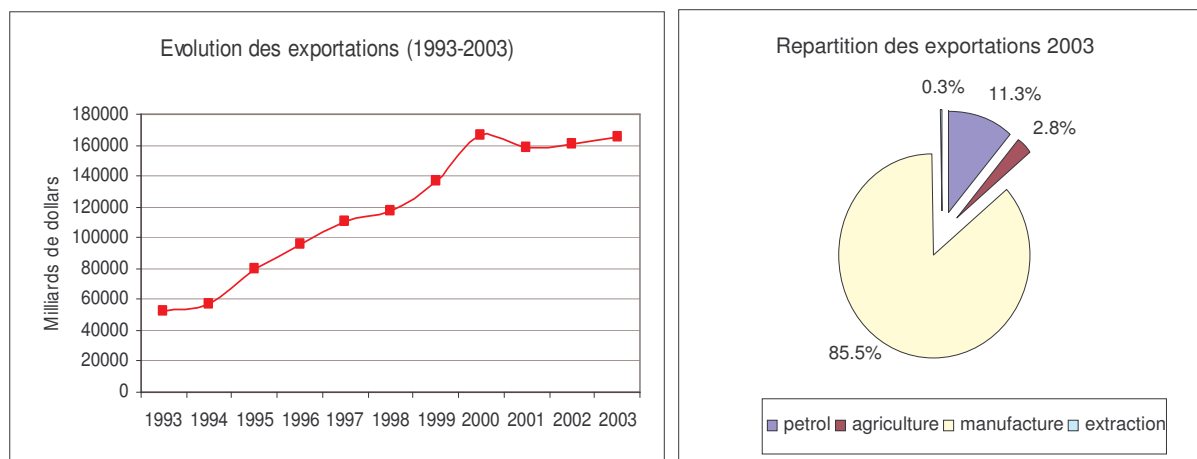
Le Mexique a un excédent d'offre de travail en raison du surplus démographique (une grande proportion de la population est en âge de travailler) et de l'intégration croissante des femmes dans le marché du travail (dû à la diminution du taux de fécondité et à la nécessité d'un meilleur revenu familial). Il est donc nécessaire de créer chaque année un million d'emplois pour satisfaire cette demande.

⁴² septembre 2004. INEGI, *ibidem*

⁴³ POLASKI, Sandra; « Mexican employment, productivity and income a decade after NAFTA », *CEIP*, february 2004.

3.1.1. Le secteur exportateur, les maquiladoras et la main-d'œuvre peu qualifiée

L'effet sur l'emploi ne sera analysé que dans le secteur des exportations manufacturières (y compris la production des *maquiladoras*⁴⁴). Tel qu'il a été dit, le volume des exportations mexicaines a augmenté extrêmement à partir de l'ALENA, puisque les produits manufacturés représentent la majeure proportion de celles-ci.



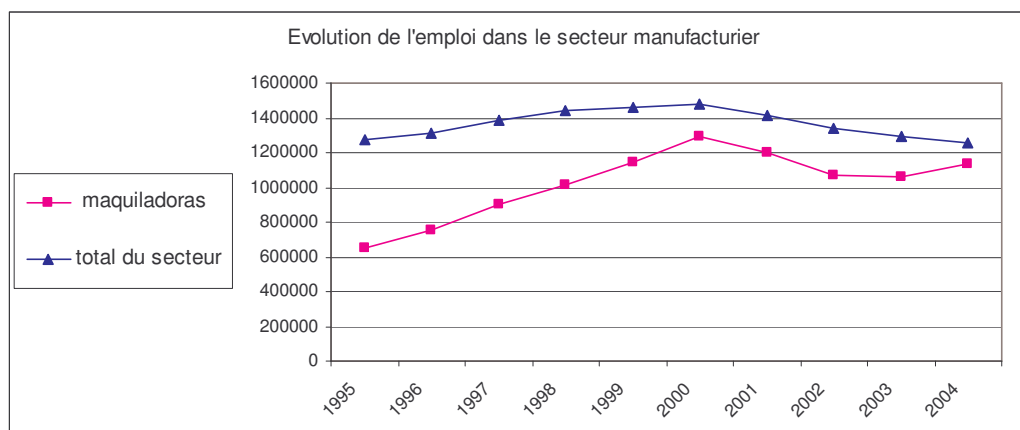
Source : INEGI et Banque de Mexique

Toutefois, l'augmentation de l'emploi dans le secteur manufacturier est décevante. La hausse de la productivité a provoqué un effet non souhaité : la production totale a été accrue mais avec le même nombre de travailleurs, alors il n'y a pas eu de création additionnelle d'emplois. Par ailleurs, les gains de productivité devraient se refléter dans les salaires, mais les politiques de modération salariales⁴⁵ n'ont pas permis aux travailleurs de partager ces gains à la même échelle que les employeurs.

Parallèlement, le secteur manufacturier, et surtout les maquiladoras, a un modèle de production basé soit sur l'importation extensive d'intrants pour l'incorporation et ensuite l'exportation, soit sur la production intra-firme des entreprises transnationales. Avec ce modèle, l'effet de telles opérations sur les autres secteurs est très limité ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'effets de *liaison* en avant et en amont des chaînes productives et donc l'effet multiplicateur des exportations sur les emplois est resté presque inexistant dans le reste de l'économie.

⁴⁴ Le programme de maquiladoras a été créé entre les États-Unis et le Mexique en 1965 pour permettre l'importation des matières et des composants au Mexique exemptés de tarifs douaniers et les incorporer dans les biens, pour après les réexporter aux États-Unis. Elle est concentrée géographiquement dans la frontière et dans les secteurs textile, automobile, électronique, etc.

⁴⁵ Le Mexique a mis en œuvre des politiques pour maîtriser l'inflation - sous recommandation du Fonds Monétaire International - telle que la contention de salaires. C'est qu'on appelle un système des salaires minimaux (SM).



Source : INEGI (2004, données préliminaires au mois d'août)

La croissance, presque inexistante de l'emploi dans l'industrie manufacturière, a été seulement celle enregistrée dans l'industrie dirigée vers le marché national, principalement dans des petites entreprises ou dans le secteur informel, et évidemment, avec des rémunérations très basses. Avec l'adhésion de la Chine à l'OMC, le Mexique n'a plus le « monopole » de la main-d'œuvre à bas salaires : désormais, les entreprises étrangères pourront décider de s'installer ailleurs et avec elles disparaîtra la création d'emplois potentielle.

3.1.2. L'emploi dans les services et l'importante croissance du secteur informel

L'ALENA a eu très peu d'effets directs sur l'emploi dans les services, d'une part, car la majorité des services ne se commerce pas et d'autre part, parce qu'ils ne sont pas intensifs en main-d'œuvre. Cependant, le secteur de services est capital pour comprendre la situation du marché du travail mexicain, car c'est là où les travailleurs au chômage trouvent le plus fréquemment des solutions d'emploi.

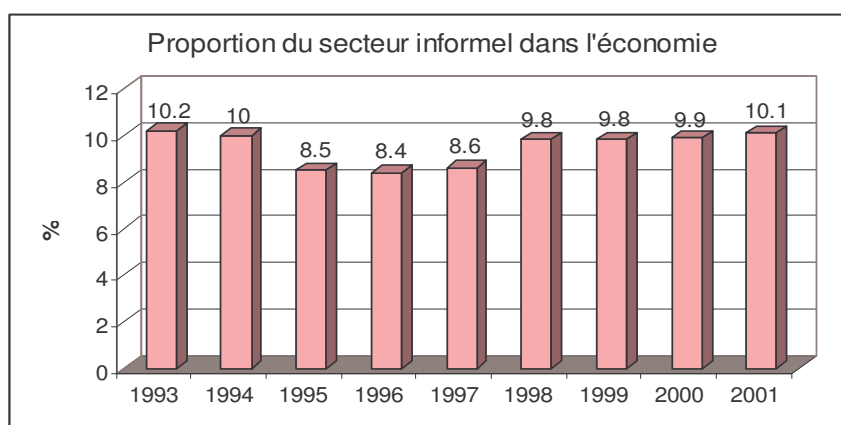
Il y a également au cœur du secteur informel une augmentation constante provoquée par l'absorption de la main-d'œuvre inemployée par l'agriculture. Les travailleurs peu qualifiés ne peuvent être employés que pour de travaux peu rémunérés et d'une faible productivité, par exemple le travail domestique, les ventes dans la rue, les services personnels (cirage de chaussures, lavage de voitures, jardinage, repassage), l'emploi dans des micro-entreprises, qui comportent rarement des systèmes de couverture sociale et sont parfois clandestines, voire le narcotraffic.

Le sous-secteur informel est défini par l'ONU comme l'ensemble d'unités de production qui fonctionnent à bas niveau d'organisation, avec une séparation ténue entre le travail et le

capital et une production à très basse échelle. Les relations de travail sont fondées sur l'emploi occasionnel, sur les liens de parenté ou des relations personnelles et peu fréquemment sur des accords contractuels. Il est souvent difficile de distinguer les frais et les moyens de production de ceux qui correspondent au foyer familial.⁴⁶

L'OCDE considère le secteur informel mexicain comme un ensemble très divers et hétérogène ; le concept est plus large que le « secteur gris » des économies membres de l'organisation. Les unités du secteur informel n'ont souvent ni locaux, ni comptabilité et se conforment rarement aux obligations d'enregistrement et à la réglementation du travail. Elles opèrent sur une échelle réduite et en général leurs revenus sont si faibles qu'elles constitueraient une base d'imposition limitée⁴⁷.

Toutefois, le secteur informel émerge aussi dans les secteurs formels de l'économie : le salariat non déclaré est présent dans des domaines comme le tourisme, la restauration, le bâtiment et la construction. L'augmentation de l'économie informelle constitue l'hypertrophie du secteur tertiaire et entame un processus générationnel qui pourrait difficilement faire marche arrière. Malgré les forts liens identitaires et communautaires qu'elle dégage, l'économie informelle représente une relation très étroite avec la paupérisation urbaine et le sous-emploi massif ; les grandes villes, Mexico, Monterrey ou Guadalajara, lui offre un milieu propice pour s'y manifester.



Source : INEGI

⁴⁶ Définition adoptée lors de la XV Conférence International de Statiques de l'ONU à Genève en 1993; INEGI, *ibidem*.

⁴⁷ OCDE, "Etudes Economiques de l'OCDE: Mexique"; volume 2002/7 ; Paris 2002; pg. 79

Au Mexique, il est devenu le secteur d'accueil de tous les chômeurs d'autres secteurs ; bien qu'il soit difficile à comptabiliser, on estime qu'il comprend environ 46% de l'emploi total du pays. D'ailleurs, il ne semble pas montrer de signes de tendance à la baisse ou d'une potentielle absorption par le secteur exportateur, tel qu'il aurait été conçu lors de la signature de l'ALENA.

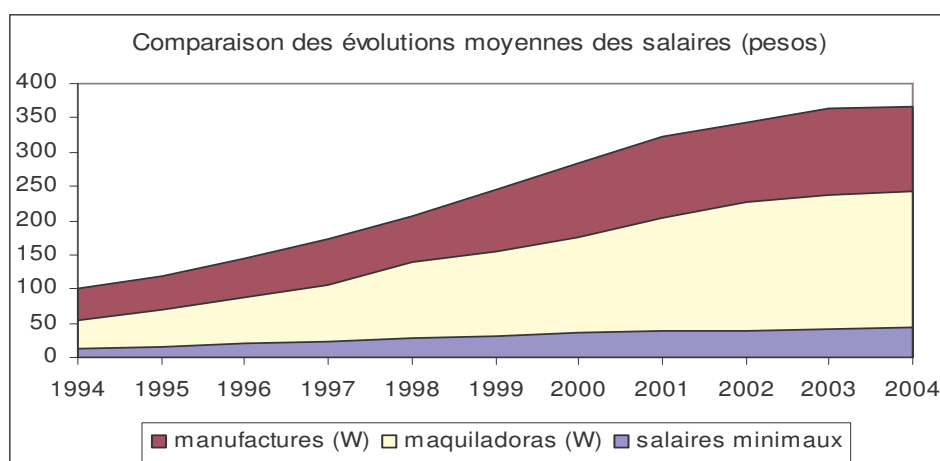
3.1.3. Les effets sur les salaires et la productivité

Les pertes des niveaux de salaires réels sont liées principalement aux crises économiques (1982 et 1994). Cependant, malgré le rétablissement économique rapide, les salaires ont pris un rythme plus lent et le rattrapage ne se fait que graduellement. Bien que l'intégration commerciale ait augmenté la demande de main-d'œuvre qualifiée dans une proportion supérieure, les salaires réels des travailleurs qualifiés, à la fin des années 90, étaient en dessous des niveaux du début de la décennie.

La productivité reste le seul domaine avec des résultats positifs, mais avec ils viennent d'effets collatéraux négatifs : une performance des salaires très médiocre et un ralentissement du rythme de la création d'emplois. L'élévation de la productivité est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la hausse substantielle des salaires réels puisque l'offre, la demande et les institutions influent de la même façon.

Les institutions mexicaines sont peu disposées aux augmentations salariales, d'une part pour contrôler l'inflation, et d'autre part pour favoriser la compétitivité des exportations mexicaines grâce à des bas coûts. De même, parmi les mécanismes de redistribution, les syndicats et la négociation collective ont été restreints pendant tout le siècle dernier.

Le système corporatiste mexicain, avec le régime de parti unique, était fondé sur l'inclusion des syndicats et confédérations au parti « officiel » (Partido Revolucionario Institucional –PRI-). Le cadre législatif ne permettait que l'existence d'un seul syndicat par entreprise et souvent, l'appartenance à ce syndicat était une condition obligatoire pour les salariés. Bien que l'année 2000 ait marqué la débâcle de l'ancien régime, les institutions évoluent lentement et actuellement, les travailleurs ne peuvent pas encore compter sur un système légitime de négociation collective qui garantisse la distribution équitable de la richesse produite.



Source : Secretaría del Trabajo y Previsión Social (STyPS)

Sur le schéma on observe que l'évolution des salaires est très différente selon l'activité. Deux constats sont dégagés : en premier, les activités en relation avec les exportations ont expérimenté un rythme de croissance supérieur à celui des salaires globaux ; deuxièmement, l'effet direct de l'ouverture externe sur cette évolution salariale montre l'inexistence des liens du secteur exportateur avec le reste de l'économie.

3.2. Les flux de migration : le débouché du chômage et des revenus insuffisants

Lors de la signature de l'ALENA, on estimait que celui-ci encouragerait la création de postes de travail et donc que l'immigration illégale serait réduite. Le président Salinas (1998-1994) avait même affirmé qu'à l'exportation de main-d'œuvre se substituerait l'exportation de biens. Pourtant, la demande des Etats-Unis de main-d'œuvre à bas salaires a provoqué une montée subite de l'immigration illégale à partir de 1994, malgré le renforcement de la vigilance à la frontière.

La crise financière, la restructuration du Mexique, la pression démographique, l'impossibilité de créer les emplois nécessaires chaque année, l'essor de l'économie américaine et les solides réseaux de migration ont un impact beaucoup plus puissant que tous les autres effets potentiels de l'ALENA sur les vagues migratoires.

D'autre part, le traité n'a prévu aucun type d'instrument pour maîtriser la migration des travailleurs peu qualifiés, alors qu'il permet la mobilité des certaines catégories professionnelles (business men). Cette situation trouve son origine dans les négociations de l'accord, pour lesquels les partenaires avaient bien défini les secteurs stratégiques qui n'y seraient pas inclus : la migration pour les Etats-Unis et le secteur pétrolier pour le Mexique.

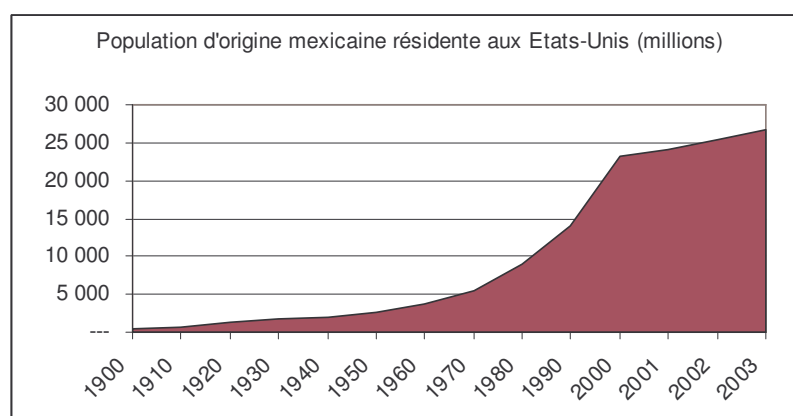
Le flux de migration ne diminuera pas s'il n'y a pas une création de postes et des rémunérations adéquates. Le libre échange et l'investissement étranger pourrait devenir les catalyseurs du développement et des substituts à la migration. Pourtant l'IDE et les exportations ont augmenté (voir *supra*), mais la migration a suivi la même tendance.

3.2.1. Les réseaux identitaires et l'inertie de la migration

Les réseaux sociaux d'immigration sont très imbriqués dans les deux économies et les deux sociétés⁴⁸. Ces mouvements (temporaires et ensuite permanents) ont construit des circuits qui généreraient encore plus de flux : une partie des travailleurs sont partis du secteur agricole temporaire et se sont installés de façon permanente, chacun parmi eux a multiplié le potentiel migratoire à travers la réunification familiale et le soutien aux amis.

En même temps, les mexicains s'intégraient à un éventail chaque fois plus diversifié d'emplois, en passant de l'agriculture, à la manufacture et enfin aux services personnels. Après 1994, la migration a représenté une échappatoire à la crise. Les caractéristiques de migrants semblent avoir changé : des femmes et des adolescents participeraient aussi.

Actuellement, plus de 25 millions de personnes d'origine mexicaine habitent aux Etats-Unis, dont 9,5 sont nées au Mexique. Ils ont devenu la premier minorité, dépassant même les africains. L'importance de la culture hispanique crée d'évidentes affinités culturelles et linguistiques, très favorables à l'immigration.



Source : CONAPO

⁴⁸ Les origines historiques datent du XIXe siècle. Mais c'est au XXe siècle que la migration s'est intensifiée. A partir de la crise de 1929 les Etats-Unis avaient besoin de main-d'œuvre peu chère et la migration mexicaine s'est alors intensifiée pour redresser leur économie. En 1942 le mouvement s'est institutionnalisé à travers le Programa Bracero – jusqu'au 1964 – mais beaucoup de travailleurs migraient aussi en dehors du programme.

Le décalage de niveau de vie entre les deux pays est le ressort le plus fort de cette attraction. La *linea* symbolise le fossé qui sépare la richesse de la pauvreté. L'émigration ne résulte pas seulement du chômage, elle résulte aussi du potentiel d'opportunités, tandis que pour les Etats-Unis elle signifie une réserve permanente de main-d'œuvre qui permet la flexibilité du marché de travail et qui garantit le fonctionnement de la « machine américaine »⁴⁹.

Toutefois, l'intégration des mexicains aux Etats-Unis reste toujours imparfaite. Plus d'un quart vit en dessous du seuil officiel de pauvreté. Mais même pour ceux-ci, le pouvoir d'achat est bien supérieur à la moyenne mexicaine. Les liens identitaires et culturels restent très forts ; la dimension, la persistance et la concentration de la migration mexicaine sont des obstacles pour son assimilation. Si la tendance continue, la division culturelle entre les groupes hispaniques et anglo-saxons peut déboucher sur une grave fracture dans la société américaine⁵⁰.

3.2.2. La migration et le retard éminent du secteur agricole

Même avant l'ALENA, le Mexique enregistrait déjà un déficit commercial net agricole avec les Etats-Unis, mais il a augmenté après l'entrée en vigueur du traité. Le déficit croissant a occasionné d'énormes pertes d'emplois agricoles : pour la seule année 2002, 1,3 millions d'emplois en moins ont été enregistrés. La hausse de l'emploi manufacturier n'a compensé qu'en partie la diminution dans le secteur agricole.

ENCADRE 2

Le maïs américain ruine les paysans mexicains

Depuis la signature de l'ALENA, le maïs produit aux Etats-Unis entre librement au Mexique. Moins cher, il représente le tiers de la consommation nationale. Les prix réels du maïs, base de l'alimentation du pays, ont chuté de 70%, plongeant dans la misère 3 millions de famille de paysans.

La libéralisation des prix à la consommation a fait grimper ceux de la farine et de la tortilla (le prix réel de la tortilla est passé de 0,36 à 2,31 pesos le kilo entre 1996 et 1999). Deux entreprises contrôlent le marché de la tortilla industrielle, Maseca et Minsa. Et les deux principaux exportateurs de maïs américain, Archer Daniels Midland et Cargill y ont d'importantes participations.

Le maïs américain n'est « compétitif » qu'en raison des subventions dont il bénéficie. Chaque tonne exportée a bénéficié, entre 2000 et 2002, d'une aide de 27 dollars, couvrant l'écart entre les coûts de production aux Etats-Unis et le prix du marché mondial. Ce qui représentait une subvention de 145 millions de dollars accordée aux exportations vers le Mexique (l'équivalent du revenu annuel de 250 000 producteurs du Chiapas).

Ce soutien prenant la forme d'aides directes aux producteurs et non de subventions aux exportations est, pour l'OMC, parfaitement légal, bien que parfaitement déloyal.

SOURCE : Alternatives Internationales ; no. 17, octobre 2004

⁴⁹ SEGUIN, André de; Le Mexique dans la nouvelle économie mondiale, PUF, Paris, 2003, 262 p

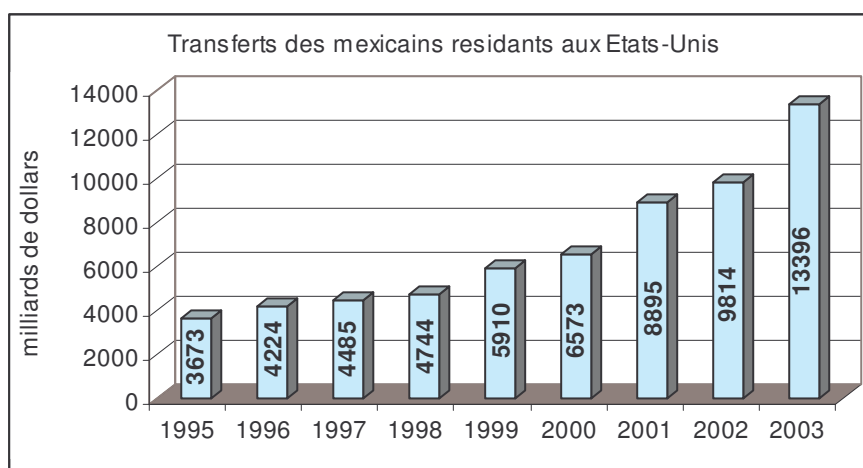
⁵⁰ HUNTINGTON, Samuel; « El reto hispano », *Foreign Policy edición española*, 2004

L'agriculture de subsistance n'a pas été capable d'affronter la concurrence des importations agricoles plus productives - grâce aux subventions du gouvernement des Etats-Unis. Des milliers de familles rurales sont donc obligées de chercher d'autres sources de revenus (migration, secteur informel, maquiladoras, etc...). le Mexique ne comporte pas un système social de soutien au chômage et il n'a pas non plus prévu de transition progressive pour les agriculteurs défavorisés.

Les techniques de production rudimentaires, le régime de propriété de la terre (el ejido) et le manque de crédits font que la petite paysannerie soit incapable d'affronter la concurrence internationale. Les seules cultures qui ont une niche de marché aux Etats-Unis sont les fruits et les légumes, mais cette production a besoin de financements pour implémenter des technologies modernes de production à grande échelle. Les institutions financières concèdent rarement des crédits aux petits agriculteurs, donc de plus en plus souvent, la source principale de financement est constituée des transferts des mexicains à l'étranger⁵¹.

3.2.3. Les transferts : la récompense des migrants

Les transferts financiers ont suivi la même tendance que les flux migratoires. En 2002, le Mexique était le deuxième récepteur net de transferts, derrière seulement l'Inde ; pour 2004 on estime près de 16 milliards de dollars. Ils ont devenus la deuxième source des revenus externes, pas très loin des recettes pétrolières, les transferts sont équivalents au déficit de la balance commerciale.



Source : Banxico

⁵¹ Le même phénomène se produit dans les petites entreprises.

L'impact géographique des transferts est localisé dans la région centre-nord du pays où se trouvent les états traditionnellement expulseurs de main-d'œuvre. Au moins 1 ménage sur 20 reçoit des transferts réguliers et ceux-ci sont devenus fréquemment la principale source de revenus. Les ressources reçues sont utilisées pour la satisfaction des besoins courants, la consommation de biens durables, le logement, et seule une moindre partie est destinée à l'épargne.

Les gouvernements locaux ont mis en place des mécanismes pour diminuer les frais des transactions des familles. Il existe aussi un programme nommé **3X1**⁵². Il s'agit d'un moyen de coopération tripartite : pour chaque dollar qui entre dans l'entité, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'état apportent également un dollar chacun. Les transferts sont multipliés et visent à la réalisation des projets de bénéfice communautaire à travers les initiatives des migrants. Ces manifestations de solidarité auprès des communautés d'origine sont une façon de redistribuer les revenus, dont le but est une amélioration durable du bien-être collectif.

3.2.4. Les perspectives futures de la migration

Les effets de l'ALENA ont été éclipsés par des forces plus puissantes : la demande de travailleurs, les réseaux sociaux et la pression démographique. Il semble que la seule solution est la création d'un *système encadré de migration légale* sous l'égide du traité. Entre le Canada et le Mexique existe, depuis 1974, un programme d'agriculteurs « invités ». En 2001, il a été élargi à l'intégration d'ouvriers peu qualifiés. Celui-ci pourrait représenter une base pour les premières étapes d'un éventuel accord migratoire.

Il y a des cas où l'intégration régionale a réduit les pressions migratoires, mais il s'agit de formes d'intégration plus profondes (l'Union Européenne). Lors de l'admission d'un nouveau membre, des politiques d'investissements en capital humain et physique sont mises en place, ainsi que des plans de réformes structurels de stabilisation pour les arrivants. L'ALENA ne mentionne rien sur le sujet.

3.3. Les indices de pauvreté, les différences sociales et les inégalités régionales

3.3.1. Les déséquilibres dans la distribution de revenus, source de la fracture sociale

Les inégalités minent la stabilité sociale et la cohésion politique. La croissance générale voit son rythme se réduire à long terme, en raison de la distribution trop déséquilibrée des gains

⁵² Secretaría de Desarrollo Social, www.sedesol.gob.mx

économiques ; ce ralentissement réduit donc les revenus de l'ensemble de la population. Seule une croissance durable et soutenue permettra de relever les niveaux de vie des segments pauvres de la population sur une base permanente.

Le Mexique est arrivé au début du XXI siècle avec des inégalités abyssales entre les groupes sociaux. En 1950, les 10% des mexicaines les plus riches gagnaient 16 fois plus que les 10% des mexicaines les plus pauvres. Aujourd'hui l'écart s'est accentué et se situe sur une échelle de 1 à 48 ; en d'autres termes, les segments les plus riches captent 46,5% du revenu total tandis que les plus pauvres n'en reçoivent que 7,1%.⁵³

Distribution de revenus par quintiles de population (pourcentage)

Année	Quintile 1 (plus pauvre)	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5 (plus riche)
1984	7.9	12.3	16.8	21.9	41.2
1994	6.8	10.0	14.9	19.7	47.6
2002	7.1	10.8	13.8	20.7	46.5

Source : CEPAL

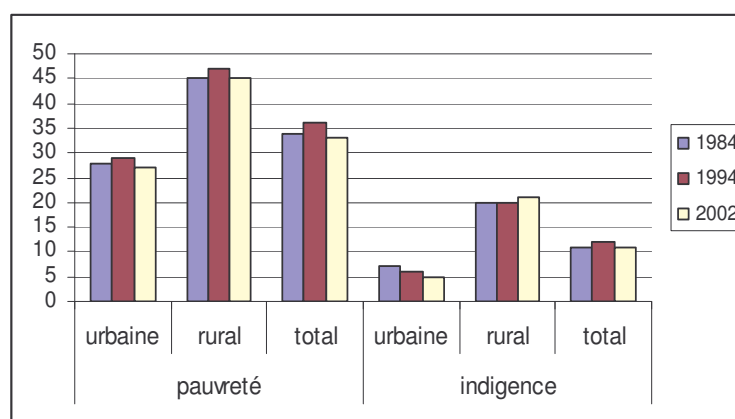
En outre, la *pauvreté*⁵⁴ touchait 11 millions de personnes en 1984, aujourd'hui elle affecte 26 millions, plus d'un quart de la population. La *pauvreté extrême*⁵⁵ concerne 14% de plus de la population. Environ 40 millions de pauvres seraient recensés, équivalant à 44% de la population, qui détiennent moins de 10% de la richesse nationale⁵⁶.

Proportion de ménages en situation de pauvreté ou d'indigence
(pourcentage du total des ménages)

	pauvreté		
	urbaine	rural	total
1984	28	45	34
1994	29	47	36
2002	27	45	33

	indigence		
	urbaine	rural	total
1984	7	20	11
1994	6	20	12
2002	5	21	11

Source : CEPAL



⁵³ CEPAL ; « *Annuaire Statistique d'Amérique Latine et Caraïbes* » ; CEPAL, Chile, 2003 ; www.cepal.org

⁵⁴ La pauvreté moyenne comprend les personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour satisfaire leurs besoins essentiels non alimentaires : logement, éducation de base et santé.

SZEKELY, Miguel; *Es posible un México con menor Pobreza y Desigualdad*, SEDESOL, México, 2003

⁵⁵ La CEPAL considère le niveau d'indigence ou pauvreté extrême, comme la catégorie des personnes qui n'ont pas de revenus suffisants pour satisfaire leurs besoins minimaux d'alimentation. Monétairement, le seuil est fixé au 60% du pouvoir d'achat des biens du panier de base (bienes de la canasta básica)

⁵⁶ CEPAL, *ibidem*

La pauvreté extrême est un phénomène essentiellement rural, surtout concentré dans les états du sud et touchant la petite paysannerie indienne. En revanche, dans les quartiers urbains précaires la pauvreté est plus souvent associée aux activités du secteur informel. Cette double marginalisation des classes urbaines et des classes rurales constitue le défi social pour le modèle de développement.

Avec la formation d'une élite protégée pendant les années du modèle ISI, la distribution des revenus a progressivement provoqué la concentration de la richesse dans les mains de quelques-uns. Les crises économiques et, plus encore, le manque de systèmes de protection sociale pour les groupes vulnérables, ont davantage exacerbé la tendance.

Par exemple, le sévère impact de la libéralisation commerciale des produits agricoles en 2003, dans le cadre de l'ALENA, a affecté les petits agriculteurs. Ils ont vu leurs productions ruinées, et puisqu'il n'existe pas le moindre système d'assurance au chômage – en raison des limitations budgétaires - ils ont été obligés de chercher une autre source de revenus. Néanmoins, le manque d'aptitudes, le faible niveau d'épargne, une éducation limitée, l'isolement géographique et la mobilité réduite ne leur ont pas permis non plus d'accéder aux autres marchés du travail. Ils se sont trouvés coincés et la seule solution envisageable était l'émigration, soit aux zones urbaines pour s'incorporer à l'économie informelle, soit de l'autre côté de la frontière (voir *infra*).

3.3.2. L'intégration économique régionale serait-elle la cause directe des inégalités géographiques ?

Malgré l'essor du secteur exportateur, beaucoup de régions du pays semblent être à l'écart du processus de développement. Les éléments géographiques sont responsables de la concentration spatiale de l'économie exportatrice et par conséquent de l'apparition d'enclaves industrialisées. Dans les états du nord, où est localisée une grande partie des activités d'exportation, le PIB réel par habitant a augmenté de 1% par an depuis 1993. En revanche, les états du sud - qui étaient déjà parmi les plus pauvres - ont vu leur PIB par habitant diminuer de 1% par an sur la même période.

La région sud était traditionnellement spécialisée dans des produits agricoles de base dont les exportations n'ont que faiblement progressé. La base manufacturière n'était constituée que de petites entreprises et les grappes industrielles orientées vers l'extérieur restaient très limitées.

L'insuffisance d'infrastructures de transports et de communications a contribué à isoler davantage la région, l'empêchant de partager les gains liés à l'ouverture commerciale, les flux d'investissement et les transferts de technologie.

Au-delà des caractéristiques géographiques, ce phénomène a des origines historiques. Pendant un grande partie du siècle dernier, la distribution des participations fédérales correspondait à une proportion directe de la part du PIB de chaque état dans le PIB national : les entités fédérales dont le PIB étaient plus élevés recevaient donc une quantité supérieure de ressources et les entités plus pauvres en recevaient moins.

De façon parallèle, le réseau des chemins de fer et le réseau autoroutier se sont d'abord développés au nord et au centre du pays. La construction des voies de communication directe avec le voisin du nord semblait indispensable. L'investissement public a été donc dirigé en priorité vers les états du nord et du centre. Evidemment, ce schéma a dégagé un cercle vicieux, dont on subit aujourd'hui les conséquences. A partir des années 90, le schéma budgétaire a été refondé et des efforts importants en infrastructure ont été faits dans le sud, mais ce type de stratégie ne donnera des résultats qu'à long terme.

Dans le même ordre d'idées, la comparaison des Indices de Développement Humain (IDH)⁵⁷ par régions fait ressortir de fortes **inégalités régionales**. Le Mexique est devenu une terre de contrastes, il apparaît alors comme un *pays brisé*⁵⁸:

- ♦ Le **nord** moderne et industrialisé, dont l'économie est interdépendante de celle des Etats-Unis, a des niveaux de vie comparables à ceux de pays comme Hong-Kong, Israël ou la République Tchèque. Même si l'état de Nuevo León représente à lui tout seul presque le 10% du potentiel industriel national, les états de San Luis Potosí, Durango et Zacatecas (qui étaient le réservoir minier de l'empire espagnol) se trouvent parmi les premiers exportateurs de main-d'œuvre vers les Etats-Unis.
- ♦ Le **centre**, autour de Mexico, a un développement global moyen. C'est là où on trouve des grandes métropoles industrialisées mais aussi de grands pans de pauvreté urbaine. C'est le bastion de l'église catholique dont l'influence sur la société et la politique est importante. Le

⁵⁷ Coefficient de mesure du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui considère le PIB per capita, le niveau d'alphabétisme, l'indice de liberté humaine, etc.

⁵⁸ RAPPORT DU SENAT; *Le Mexique de l'an 2000 : entre la transformation politique, modernisation économique et poids du passé*, Paris, 1999

centre est obligé de préserver l'unité entre un pays moderne intégré dans un monde globalisé et un pays traditionnel soucieux de préserver sa culture et son identité.

- Le **sud** est beaucoup moins développé malgré sa richesse en ressources naturelles. Son économie se limite à des économies de subsistance et il n'est pratiquement pas industrialisé. Il est devenu le foyer de mouvements sociaux d'insurrection, résultat de la marginalisation soufferte par les populations rurales et indigènes. La natalité est supérieure à la moyenne nationale, ce qui augmente la pression démographique et accentue les difficultés d'une situation délétère qui fragilise tout le pays. Son niveau de développement est proche de celui du Salvador, de la Moldavie ou du Kirghizistan.

Posición de los estados en la clasificación mundial del Informe sobre Desarrollo Humano 2002							
	IDH		IDH		IDH		IDH
1 Noruega	0.942	Aguascalientes	0.831	65 Macedonia, ex Rep.		97 Túnez	0.722
2 Suecia	0.941	38 Chile	0.831	Yugoslava de	0.772	98 Irán, Rep. Islámica del	0.721
3 Canadá	0.940	39 Bahrein	0.831	66 Santa Lucía	0.772	99 Jordania	0.717
4 Bélgica	0.939	40 Uruguay	0.831	67 Mauricio	0.772	100 Cabo Verde	0.715
5 Australia	0.939	Quintana Roo	0.829	68 Colombia	0.772	101 Samoa (Occidental)	0.715
6 Estados Unidos	0.939	Sonora	0.829	Nayarit	0.771	Oaxaca	0.714
7 Islandia	0.936	41 Bahamas	0.826	Tlaxcala	0.770	102 Kirguistán	0.712
8 Países Bajos	0.935	42 Estonia	0.826	69 Venezuela	0.770	103 Guyana	0.708
9 Japón	0.933	Campeche	0.821	Guanajuato	0.767	104 El Salvador	0.706
10 Finlandia	0.930	43 Costa Rica	0.820	Puebla	0.767	Chiapas	0.703
11 Suiza	0.928	Tamaulipas	0.819	70 Tailandia	0.762	105 Moldova, República de	0.701
12 Francia	0.928	Colima	0.814	Zacatecas	0.760	106 Argelia	0.697
13 Reino Unido	0.928	44 Saint Kitts y Nevis	0.814	71 Arabia Saudita	0.759	107 Sudáfrica	0.695
14 Dinamarca	0.926	45 Kuwait	0.813	72 Fiji	0.758	108 República Árabe Siria	0.691
15 Austria	0.926	46 Emiratos Árabes Unidos	0.812	73 Brasil	0.757	109 Viet Nam	0.688
16 Luxemburgo	0.925	Jalisco	0.811	74 Suriname	0.756	110 Indonesia	0.684
17 Alemania	0.925	47 Seychelles	0.811	Hidalgo	0.755	111 Guinea Ecuatorial	0.679
18 Irlanda	0.925	Querétaro	0.810	75 Líbano	0.755	112 Tayikistán	0.667
19 Nueva Zelanda	0.917	48 Croacia	0.809	76 Armenia	0.754	113 Mongolia	0.655
20 Italia	0.913	49 Lituania	0.808	77 Filipinas	0.754	114 Bolivia	0.653
21 España	0.913	50 Trinidad y Tobago	0.805	Michoacán	0.752	115 Egipto	0.642
22 Israel	0.896	51 Qatar	0.803	78 Omán	0.751	116 Honduras	0.638
Distrito Federal	0.891	52 Antigua y Barbuda	0.800	79 Kazajstán	0.750	117 Gabón	0.637
23 Hong Kong-China (RAE)	0.888	53 Letonia	0.800	80 Ucrania	0.748	118 Nicaragua	0.635
24 Grecia	0.885	54 México	0.796	81 Georgia	0.748	119 San Tomé y Príncipe	0.632
25 Singapur	0.885	Durango	0.796	Veracruz	0.748	120 Guatemala	0.631
26 Chipre	0.883	Morelos	0.796	82 Perú	0.747	121 Islas Salomón	0.622
27 Corea, República de	0.882	55 Cuba	0.795	83 Granada	0.747	122 Namibia	0.610
28 Portugal	0.880	Estado de México	0.795	84 Maldivas	0.743	123 Marruecos	0.602
29 Eslovenia	0.879	Sinaloa	0.790	85 Turquía	0.742	124 India	0.577
30 Malta	0.875	56 Belarús	0.788	86 Jamaica	0.742	125 Swazilandia	0.577
31 Barbados	0.871	57 Panamá	0.787	87 Turkmenistán	0.741	126 Botswana	0.572
32 Brunei Darussalam	0.856	58 Belice	0.784	88 Azerbaiyán	0.741	127 Myanmar	0.552
Nuevo León	0.853	59 Malasia	0.782	89 Sri Lanka	0.741	128 Zimbabwe	0.551
33 República Checa	0.849	60 Rusia, Federación de	0.781	90 Paraguay	0.740	129 Ghana	0.548
34 Argentina	0.844	61 Dominica	0.779	91 San Vicente y las Granadinas	0.733	130 Camboya	0.543
Baja California	0.840	62 Bulgaria	0.779	92 Albania	0.733	131 Vanuatu	0.542
Chihuahua	0.836	Yucatán	0.779	93 Ecuador	0.732	132 Lesotho	0.535
35 Hungría	0.835	Tabasco	0.776	Guerrero	0.731	133 Papua Nueva Guinea	0.535
36 Eslovaquia	0.835	63 Rumania	0.775	94 República Dominicana	0.727	134 Kenya	0.513
Coahuila	0.833	64 Jamahiriya Árabe Libia	0.773	95 Uzbekistán	0.727	135 Camerún	0.512
37 Polonia	0.833	San Luis Potosí	0.773	96 China	0.726	136 Congo	0.512
Baja California Sur	0.832					137 Comoras	0.511

Source: PNUD, Informe sur le Développement Humain au Mexique 2002

Classification d'entités selon l'IDH du PNUD



Componentes del IDH por entidad federativa

POSICIÓN RELATIVA	ENTIDAD	IDH	ESPERANZA DE VIDA (AÑOS)	TASA DE ALFABETIZACIÓN (%)	TASA DE MATRICULACIÓN (%)	PIB PER CÁPITA (DÓLARES PPC)
1	Distrito Federal	0.8913	77.2	96.97	75.30	22,816
2	Nuevo León	0.8534	76.8	96.58	62.31	15,837
3	Baja California	0.8401	76.3	96.28	65.54	12,434
4	Chihuahua	0.8355	75.8	95.12	64.10	12,965
5	Coahuila	0.8329	76.2	96.03	64.99	11,262
6	Baja California Sur	0.8323	76.3	95.69	65.62	11,040
7	Aguascalientes	0.8310	76.4	95.11	65.66	10,933
8	Sonora	0.8287	76.1	95.50	66.91	10,377
9	Quintana Roo	0.8286	75.7	92.41	60.96	13,742
10	Campeche	0.8212	74.7	88.13	64.22	14,780
11	Tamaulipas	0.8190	75.5	94.80	65.93	9,695
12	Colima	0.8144	76.4	92.75	66.55	8,758
13	Jalisco	0.8107	76.3	93.47	62.41	8,721
14	Querétaro	0.8100	75.3	90.13	63.60	10,628
15	Morelos	0.7961	75.9	90.68	64.27	7,527
16	Durango	0.7957	74.8	94.53	64.31	7,149
17	Estado de México	0.7954	76.3	93.54	61.53	6,724
18	Sinaloa	0.7897	75.4	91.96	66.22	6,450
19	Yucatán	0.7791	74.3	87.59	65.18	7,227
20	Tabasco	0.7762	75.0	90.21	67.56	5,494
21	San Luis Potosí	0.7732	74.2	88.63	64.11	6,433
22	Nayarit	0.7711	75.2	90.89	65.98	4,933
23	Tlaxcala	0.7699	75.4	92.14	63.38	4,743
24	Guanajuato	0.7670	75.1	87.92	60.49	5,815
25	Puebla	0.7666	74.1	85.32	64.25	6,573
26	Zacatecas	0.7598	74.4	91.96	60.79	4,636
27	Hidalgo	0.7553	74.2	85.02	67.38	5,050
28	Michoacán	0.7516	74.8	86.01	61.14	4,845
29	Veracruz	0.7479	74.0	85.07	62.66	4,941
30	Guerrero	0.7312	73.3	78.36	66.10	4,793
31	Oaxaca	0.7135	72.5	78.43	66.83	3,712
32	Chiapas	0.7032	72.4	76.96	63.28	3,549
	Nacional	0.8014	75.3	90.45	64.54	8,831

Source : PNUD

3.3.3. Les programmes de lutte contre la pauvreté n'ont pas été suffisamment efficaces pour l'amélioration des indices de bien-être social

Le Mexique a été un laboratoire de toutes sortes de politiques de réduction de la pauvreté. Pourtant, on constate malheureusement que celles-ci n'ont pas vraiment réussi. Il semble donc nécessaire d'envisager une réorientation vers une stratégie qui favorise l'augmentation de l'emploi et l'amélioration du capital humain, et dont l'impact à court terme soit capable de donner des résultats durables.

En effet, l'ouverture internationale a exercé une forte pression sur la définition des politiques nationales, y compris des politiques de lutte contre la pauvreté. Pendant la décennie 90, certains instruments ont été déterminés dans le cadre des réformes structurelles et avec la collaboration des organismes internationaux.

D'abord, le Programme pour l'éducation, la santé et l'alimentation (PROGRESA). Il s'agit d'une bourse (selon l'année d'étude et le genre) pour les familles démunies, soit en milieu rural, soit en milieu semi urbain. La conditionnalité réside dans l'obligation de réaliser des visites médicales régulières et l'assistance des enfants à l'école. Le programme a une vision d'ensemble de la famille traditionnelle dont il faut changer les mentalités⁵⁹. En 2001, PROGRESA couvrait 3,2 millions de familles⁶⁰ et il atteint un plus large secteur urbain et des niveaux supérieurs d'études (collège et lycée), grâce au financement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Ensuite, CONTIGO est un programme d'appui aux zones rurales marginalisées, il met en pratique les concepts clés de la stratégie du Plan National de Développement 2000-2006 avec l'appui de la Banque Mondiale. La stratégie est centrée sur l'identification et l'action coordonnée des ministères dans des microrégions où il y a des populations rurales ou autochtones.

Enfin, le RAMO 33 dont la principale fonction est de financer le développement des infrastructures de base dans les municipalités les plus pauvres. Ce programme vise à mieux articuler la mise à disposition des ressources avec l'usage qui en est fait. Le but est la décentralisation des budgets et les renforcements des institutions municipales, puisque ce sont elles qui sont les plus proches des populations démunies et de leurs besoins.

⁵⁹ Il encourage et soutient plus les filles. BEY, Marguerite; « La politique mexicaine de lutte contre la pauvreté : les nouvelles orientations et leur traduction pour les populations rurales », *Techniques financières et développement*, no. 69, décembre 2002.

⁶⁰ OCDE, *op.cit*

Voilà quelques initiatives de lutte contre la pauvreté. Mais ces programmes ne sont pas toujours efficaces. En premier lieu, ils ont un coût bureaucratique très élevé, avec des risques de corruption et de pratiques clientélistes. Ensuite, ils ne sont pas toujours destinés aux couches sociales les plus démunies et ses cibles ne sont donc pas atteintes. Enfin, il s'agit d'un investissement social à très bas rendements, d'une part, parce que les ressources ne sont pas utilisées de la façon pertinente, et d'autre part, parce qu'ils ne visent pas d'objectifs de long terme, car ils sont souvent destinés à la consommation immédiate et non durable.

Par ailleurs, ils représentent une grosse proportion du budget du gouvernement, et si on continue avec les mêmes rythmes de croissance de la population, dans quelques années le gouvernement ne sera plus capable de financer ni les programmes sociaux ni d'autres types d'investissements nécessaires au développement du pays.

III. LE PROCESSUS D'INTEGRATION ECONOMIQUE DANS L'ENSEMBLE DU CONTINENT AMERICAIN

1. LE PUZZLE COMPLET: LA ZONE DE LIBRE ECHANGE DES AMERIQUES

1.1. La ZLEA n'est pas un projet récent

L'idée de créer une zone de libre échange en Amérique Latine est une initiative ancienne. Au XIXe siècle, les Etats-Unis préconisaient une politique étrangère neutre par rapport à l'Amérique Latine ; lors de l'indépendance des colonies, ils ont reconnu l'indépendance des nouvelles républiques et ils ont interpellé les puissances européennes sur toute intervention de leur part dans les affaires du continent américain, lesquelles serait considérée comme une menace pour leur propre sécurité et pour leur propre paix. La Doctrine Monroe était née (1823) « *L'Amérique aux américains* », et avec elle le désir de contrôle de la zone.

Pendant la conférence interaméricaine de Washington (1889), les Etats-Unis ont proposé l'intégration des économies de l'Amérique Latine, à travers une union douanière et éventuellement une union monétaire. Après quelques mois de négociations, les pays se sont concertés et ont refusé le projet solidairement. Cependant, au début des années 60, les Etats-Unis ont adopté un changement dans leur politique traditionnelle envers les Etats latino-américains. Le président John F. Kennedy avait indiqué la nécessité d'aider le développement économique du sous-continent et le besoin de renforcer les systèmes démocratiques.

En 1961 a eu lieu une réunion du Conseil Interaméricain Economique et Social de l'Organisation des Etats Américains (OEA), à Punta del Este, en Uruguay, avec la participation de tous les pays y compris Cuba⁶¹. Au cours de la réunion, la création de la *Alianza para el Progreso (ALPRO)* a été approuvée. Un programme décennal, dont le but était l'amélioration du niveau de vie de tous les habitants et la redistribution juste de la richesse à travers la coopération et des mesures sociales (éducation, santé, logement), politiques (la formations de régimes démocratiques pour contenir l'avancement du socialisme dans le continent) et économiques (limitation de l'inflation, contrôle de la balance de paiements, initiative du secteur privé).

Les Etats-Unis se sont engagés à coopérer pour les aspects techniques et financiers. Le projet a été très bien accueilli dans son ensemble, mais il a finalement échoué ; après l'assassinat

⁶¹ Même si Cuba a participé à la conférence elle n'a pas signé l'accord final, car elle le considérait contraire à ses principes politiques. En réalité, l'ALPRO prétendait empêcher la diffusion des prémices de la révolution cubaine et éviter ainsi le « contagion » au reste de l'Amérique Latine.

de Kennedy, la politique états-unienne vers l'Amérique Latine a changé et l'aide financière a été limitée. Mais en même temps, les réformes internes nécessaires (fiscales, agricoles, commerciales) n'ont pas non plus eu lieu.

Finalement, la dernière tentative : lors de la conférence des Amériques qui s'est tenue à Miami en 1994, la Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA) a été lancée par le président Clinton. Il s'agit donc d'un accord de libre échange qui couvre toute la région, d'Anchorage à la Terre de feu, plus de 800 millions d'habitants et un PIB de 11 milliards de dollars.

1.2. Pourquoi une zone de libre échange ?

Le régionalisme économique favorise la libéralisation commerciale et renforce la coopération ; il permet plus adéquatement et plus rapidement la satisfaction des attentes des agents avec l'ouverture des marchés, la rationalisation des activités et la protection des investissements. Ces atouts leur accordent un avantage de compétitivité et de croissance économique.

La finalité de ce processus est la réalisation d'une zone de libre échange et une intégration régionale en mesure de stimuler efficacement la croissance économique, la réduction de la pauvreté, le développement et l'intégration par une libéralisation du commerce⁶². Il vise la conclusion d'un accord équilibré qui aborde la question des différences de niveaux de développement et la taille des économies de l'hémisphère⁶³.

Bien sûr, un des gros défis de la ZLEA est « la coexistence » dans une même organisation de pays aux tailles et aux niveaux de développement totalement différents. L'Amérique Latine n'est pas une seule région homogène, il s'agit en réalité de plusieurs régions. Bien qu'elles aient des traits communs, elles ont aussi des problèmes particuliers à chacune.

Selon Deblock et Brunelle, le projet des Amériques est complexe, dans la mesure où il s'agit de converger vers un même modèle de préoccupations : commerciales, stratégiques et idéologiques. Il est également cohérent, dans la mesure où les cadres normatifs doivent soutenir

⁶² www.economia-snci.gob.mx ; www.ftaa-alca.org

⁶³ Parmi les 34 économies, 24 sont considérées des économies à petite taille.

la globalisation des entreprises, contribuer à placer les Etats-Unis au centre de la nouvelle économie globale et porter les valeurs de la société américaine⁶⁴.

ENCADRE 3

Quelques principes du projet du traité de la ZLEA

- **Promouvoir la prospérité** par le biais de l'intégration et du libre échange, en vue d'améliorer le niveau de vie, des conditions du travail et d'une meilleure protection de l'environnement. L'intégration économique et la création d'une zone de libre échange constitueront des tâches complexes notamment au vu des différences importantes de niveau de développement et de tailles des économies.
- **Vaincre la pauvreté et la discrimination** dans notre hémisphère. Il est intolérable que certaines couches sociales soient marginalisées et qu'elles ne bénéficient pas des avantages de la croissance. Nous nous engageons à améliorer l'accès à l'éducation et aux services de santé de qualité et de supprimer l'extrême pauvreté et l'analphabétisme. Toutes les personnes sans distinction doivent avoir accès aux fruits de la stabilité démocratique et de la croissance économique.
- **Garantir un développement durable et conserver notre environnement naturel** pour les générations futures. Nous appuierons le bien-être social et la prospérité économique en tenant pleinement compte de notre influence sur l'environnement.
- Les 34 nations partagent ardemment l'engagement pris envers des pratiques démocratiques, l'intégration économique et la justice sociale. Les conditions sont favorables à une **coopération dans l'hémisphère**.

SOURCE : Déclaration des Principes, Sommet des Amériques, Décembre 1994. www.ftaa-alca.org

Or, on retrouve aussi différents types d'accords à l'intérieur du continent :

- ➔ Les unions douanières : MERCOSUR (Marché Commun du Sud : Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Chili et Bolivie⁶⁵), la Communauté Andine (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela), le Marché Commun Centroaméricain (MCCA : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et le CARICOM (Communauté des Caraïbes : Antigua et Barbuda, Bahamas⁶⁶, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Sainte Lucie, Saint Kitts et Nevis, Saint Vicent et les Grenadines, Surinam et Trinidad et Tobago).
- ➔ Les accords de libre échange : ALENA, le G3 (Colombie, Mexique et Venezuela) et les accords bilatéraux.
- ➔ Les accords préférentiels : le Bassin des Caraïbes, entre le Canada et les Caraïbes, entre les Etats-Unis et le Groupe Andin.
- ➔ Les accords plus généraux : ALADI (Association Latino-américaine d'Intégration : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Chili, Equateur, Mexique, Paraguay, Pérou,

⁶⁴ DEBLOCK, Christian et BRUNELLE, Dorval ; « Le Projet ZLEA, un régionalisme à trois dimensions » dans COUFFIGNAL, George (coordinateur) ; *Amérique Latine 2000 : rapport de l'observatoire des changements en Amérique Latine*, La documentation française, Paris, 2000.

⁶⁵ Le Chili et la Bolivie sont seulement membres associés.

⁶⁶ Les Bahamas est membre de la communauté mais elle ne participe pas au marché commun.

Uruguay et Venezuela), les accords de coopération, les accords de coopération et d'investissement.

1.3. La portée de la ZLEA, le point de vue des Etats-Unis

Des nouvelles priorités ont marqué un changement très net dans la politique étrangère américaine vis-à-vis de la région, qui traditionnellement était considérée comme une *chasse gardée*. Il s'agit désormais d'un nouveau partenariat économique, en reliant la libéralisation commerciale et le développement économique.

Le retour à la démocratie et l'adoption de politiques économiques libérales ont été un puissant facteur de rapprochement entre les Etats-Unis et les autres pays d'Amérique Latine. L'accord sera l'élément institutionnel pour consolider ce rapprochement : il servira de base pour le cadre normatif approprié à une intégration plus profonde, dont le centre de gravité serait, bien sûr, les Etats-Unis.

En outre, les Etats-Unis sont devenu le principal promoteur de la ZLEA ; du jour au lendemain, ils ont voulu résoudre les problèmes de sous-développement et de pauvreté dans le continent. Mais en réalité ils n'ont pas besoin d'aller tant au sud : les problèmes se trouvent à leur porte. Cependant, depuis la signature de l'ALENA ils n'ont tenté aucune action pour « épauler » le Mexique. La seule initiative existante a été « *la Proposition de Guanajuato, vers une prospérité partagée* »⁶⁷, projet qui a finalement échoué après le 11 septembre ; dès lors, la priorité américaine est devenu la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Pourquoi donc surgit maintenant insidieusement cet intérêt des Etats-Unis pour la ZLEA et le bien-être de l'Amérique Latine ? Les Etats-Unis sont très favorables au projet parce qu'ils ont besoin que les pays de l'Amérique Latine soient forts en termes économiques, sociaux et politiques. D'une part, l'instabilité macroéconomique de la région présente un fort risque pour les capitaux américaines et par conséquent un risque pour sa propre économie. Les Etats-Unis ont repris un rythme positif de croissance, il faut donc qu'ils confirment leur présence dans leurs zones d'influence et en même temps qu'ils prennent le leadership de l'économie mondiale à travers d'un bloc économique aussi important que l'Europe ou l'Asie.

⁶⁷ La Propuesta de Guanajuato, hacia una prosperidad compartida, febrero 2001 ; www.presidencia.gob.mx

D'autre part, le fait que la population ait des emplois et des salaires élevés représente une opportunité de marché peu négligeable pour les entreprises transnationales. Mais en outre, la pauvreté et les inégalités sociales sont une terre fertile pour les mouvements de contestation qui pourraient, éventuellement, être une source de menaces extrémistes, très près de son territoire et sa population.

Par ailleurs, l'enjeu des Amériques est d'ordre stratégique. Il faut subordonner les questions économiques aux questions de sécurité nationale. Créer un environnement favorable à la coopération peut être un moyen de résoudre certains problèmes de défense, de criminalité, de drogue ou d'immigration. La notion de sécurité est étroitement associée à celle de vulnérabilité économique⁶⁸. En somme, l'intégration devrait contribuer à la paix et à la stabilité de la région, grâce au développement du marché.

1.4. Une certaine hésitation, cependant, chez les autres partenaires

La dépendance vis-à-vis du marché américain semble être un facteur décisif en ce qui concerne la position négociatrice des partenaires : le Mexique, Haïti et l'Honduras, par exemple, réalisent plus de 50% du commerce avec les Etats-Unis, les autres économies du bassin de Caraïbes, la Colombie et le Venezuela réalisent entre 25 et 50%. Pour cette raison, ils ont une position de négociation proche de celle des Etats-Unis. En revanche, le MERCOSUR, qui développe plutôt une stratégie d'intégration plus indépendante, ainsi que les autres pays d'Amérique du Sud, réalisent moins de 25% de leur commerce avec les Etats-Unis. Par conséquent, ils sont un peu réticents au projet de la ZLEA.

1.4.1. Le Mexique, si loin de Dieu et si près des Etats-Unis ...

Avec l'adoption de quelques politiques sectorielles, le Mexique envisage de rester à l'avant-garde du processus de globalisation internationale afin de se consolider comme une des principales destinations de l'IDE, générer de la technologie nationale et attirer la technologie de pointe pour améliorer sa compétitivité sur les marchés mondiaux. La ZLEA permettrait d'améliorer la diversification commerciale, de promouvoir les investissements et les alliances stratégiques des entreprises et de garantir la sécurité juridique des investissements mexicains à l'étranger.

⁶⁸ DEBLOCK et BRUNELLE ; *op.cit.*

Toutefois, l'objectif principal est de renforcer ses relations à l'intérieur de l'ALENA pour placer une base solide à sa stratégie « d'axes et de rayons »⁶⁹. Cependant, le Mexique participe activement aux négociations pour défendre ses intérêts ; l'ALENA ne négocie pas comme un entité unique, mais le Mexique garde des positions très proches des Etats-Unis, surtout pour ne pas perdre les privilèges obtenus grâce à l'ALENA. Le principal désavantage pour le Mexique est qu'il devra partager l'exclusivité du marché nord-américain. Pourtant, la libéralisation totale pour les autres partenaires interviendrait seulement à partir de 2016. D'ici là, il est nécessaire d'accélérer le pas des réformes internes pour élever la productivité de l'économie.

En effet, il serait plus positif pour le Mexique que les négociations de la ZLEA restent « entravées »⁷⁰. Entre-temps, pour accéder au marché américain il faudrait passer par le Mexique. Il deviendrait ainsi l'axe du commerce régional, d'où la signature de plusieurs accords avec le reste de l'Amérique Latine, pendant la décennie 90. Malgré l'évolution du Mexique vers une politique économique extérieure plus autonome, un traité Mexique-MERCOSUR n'a pas encore abouti, la proximité de celui-ci avec les positions américaines représentant un obstacle.

1.4.2. Les réticences du Brésil incitent au scepticisme à l'intérieur du MERCOSUR

Le MERCOSUR ou Marché Commun du Sud est en réalité une union douanière qui envisage la création d'un marché commun. Ses ambitions vont beaucoup plus loin que le simple libre échange et il semblerait que la ZLEA pourrait remettre en cause le schéma d'intégration à cause de la soumission du MERCOSUR au processus hémisphérique. Par ailleurs, les pays du MERCOSUR sont en train de renforcer les liens commerciaux avec d'autres régions, notamment l'Union Européenne, et ainsi marquer davantage leur indépendance.

Ses membres refusent que la ZLEA réitère l'expérience mexicaine de l'ALENA dans des sujets sensibles comme la propriété intellectuelle, l'ouverture indiscriminée du secteur des services, dans le domaine de l'investissement, les normes du travail et dans la protection de l'environnement et toute autre régulation qui irait au-delà des principes de l'OMC.

⁶⁹ Le Mexique a un dense réseau d'accords commerciaux, surtout avec d'autres pays en Amérique Latines, alors il voudrait jouer la porte d'entrée au marché américain.

⁷⁰ Au départ, l'entrée en vigueur était prévue pour le début de l'année 2005, mais pour le moment, elle a été repoussée pour la fin de l'année.

En effet, un des principaux problèmes pour la signature de la ZLEA est la relation entre le Brésil et les Etats-Unis. Le Brésil a diminué très lentement ses tarifs douaniers et l'intervention du gouvernement dans l'économie reste encore assez significative. Il s'agit d'un risque très élevé pour l'industrie (électrique, électronique, transport, chimie, acier, aéronautique et informatique) et le commerce brésilien. Mais en réalité, le vrai point de blocage concerne l'agriculture (auquel l'Argentine s'ajoute), spécialement les productions de jus d'orange, de textile, de viande bovine et de sucre.

Bien que le MERCOSUR ne soit pas vraiment partisan de la ZLEA, il n'est pas non plus prêt à payer le coût de ne pas en faire partie. Parallèlement, pour les Etats-Unis un accord sans le MERCOSUR serait plutôt considéré comme un échec. Le Brésil propose une intégration sur la base des blocs sous-régionaux déjà existants et propose d'adopter une stratégie à *plusieurs vitesses*, pour les économies des pays moins avancés mais aussi pour les secteurs sensibles des pays plus développés. Le MERCOSUR ainsi a l'intention de renforcer et approfondir l'Amérique du Sud comme région avant d'être impliqué dans un projet d'intégration hémisphérique.

2. ENTRE L'ALENA ET LA ZLEA: LE PLAN PUEBLA-PANAMA

2.1. Les pièces oubliées : l'Amérique Centrale et les Caraïbes

Les coûts et les bénéfices varient selon les régions. Le bassin des Caraïbes expérimenterait un coût très élevé s'il était exclu de l'accord. Les deux ensembles ont une position très différente au Mercosur et assez proche à celle du Mexique, malgré leur différence de taille économique. L'ALENA a eu de fortes répercussions chez eux, car le Mexique est devenu plus attractif pour les investisseurs, même si l'Amérique Centrale est énormément dépendante des Etats-Unis. Ils se retrouvent donc devant un double handicap : la dépendance commerciale et la perte d'importance stratégique.

Or les mécanismes d'intégration régionale (MCCA et CARICOM) sont en train d'être réactivés. Une coopération plus importante entre les pays du bassin peut avoir un impact positif pour le rapprochement avec d'autres acteurs de la zone. Mais les asymétries économiques, les problèmes de transports, l'instabilité politique et la proximité avec les positions américaines provoquent certains doutes.

2.2. Le Mexique se tourne vers le sud

Il semble que le gouvernement mexicain s'est subitement rendu compte que l'ALENA avait approfondi les différences régionales. En effet, le nord évolue plus rapidement que le sud. De même, les inégalités sociales sont plus profondes, et c'est précisément au sud que se trouve la population la plus démunie, malgré la richesse des ressources naturelles stratégiques.

La région compte de 65% des réserves pétrolières et 54% de celles du gaz naturel du pays, des gisements minéraux (uranium, fer, titane), une grande variété d'espèces animales et végétales, de sources d'eau douce et un réservoir de main-d'œuvre très bon marché. Elle est aussi le foyer de groupes ethniques riches de leurs langues, cultures, traditions et connaissance millénaires.

En effet, la région n'a pas les infrastructures nécessaires pour acheminer les ressources vers les marchés mondiaux et pouvoir bénéficier des fruits de l'ouverture. Le gouvernement fédéral a donc décidé de mettre fin à ces tournures et en juin 2001, le président Fox a fait l'annonce du lancement du Plan Puebla-Panama⁷¹. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui inclue sept pays de l'isthme centroaméricain⁷² et neuf états du sud du Mexique⁷³ : 65 millions d'habitants (78% vivant dans la pauvreté).



SOURCE : www.ciepac.org

⁷¹ Le PPP est basé sur le Mécanisme de Dialogue et Concertation de Tuxtla (Mecanismo de Tuxtla) créé depuis 1991, et tel que son nom le signale est une instance de dialogue et concertation politique.

⁷² Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, et Panamá.

⁷³ Campeche, Chiapas, Guerrero, Oaxaca, Puebla, Quintana Roo, Tabasco, Veracruz et Yucatán.

La situation géographique de l'isthme centroaméricaine et l'insuffisance relative du Canal de Panamá⁷⁴ incitent à la réalisation immédiate de nouvelles infrastructures, d'une part pour faire le lien interocéanique est-ouest, et d'autre part pour faire le lien intercontinental nord-sud. Le plan vise donc à développer et à connecter entre les pays signataires les routes, les ports, les aéroports, les voies ferroviaires, le tourisme, les télécommunications, les circuits commerciaux, l'éducation, l'environnement, la prévention des désastres et les réseaux de gaz, de téléphone et d'électricité. Ces réseaux seront éventuellement reliés aux Etats-Unis.

Le PPP permettra élever la qualité de vie et de lutter contre la pauvreté à travers la croissance dégagée par les investissements étrangers. Le but est double : d'un côté, pour le Mexique, il s'agit de compenser les avantages que le reste du pays a obtenus avec les accords de libre échange ; en même temps, le plan renforcera le maillon faible du continent et par suite, le préparera à l'entrée dans la ZLEA.

2.3. Le dessous du Plan Puebla Panama : un modèle d'intégration-exclusion

Le fondement théorique du PPP réside, d'un côté, sur l'abondance des ressources et de l'autre, sur les économies d'échelle. Le projet d'intégration énergétique, par exemple, propose le développement des énergies douces. Il n'envisage pas la construction de nouvelles usines génératrices d'électricité, mais l'optimisation de la capacité de production déjà existante et donc le renforcement du réseau électrique de la région. Quoi qu'il en soit, on court le risque d'épuiser les ressources non-renouvelables et de porter atteinte aux écosystèmes.

Toutefois, la priorité est celle de l'entrée des capitaux et des entreprises transnationales pour l'exploitation massive des richesses naturelles. Il ne reste qu'à convaincre les indigènes de vendre leurs terres et leur riche sous-sol aux transnationales. Puis à les convertir en main-d'œuvre pour des salaires de misère dans des maquiladoras installés, et ensuite, de créer un couloir d'usines « tourne-vis » de façon à endiguer la migration centroaméricaine.⁷⁵ « *Dans le nord, nous ne sommes plus compétitifs...l'avenir (des maquiladoras) est au sud-est : cela résoudra le problème politique de la région et, en outre, la main-d'œuvre y est très bon marché* » affirmait un haut fonctionnaire du gouvernement mexicain.⁷⁶

⁷⁴ Aujourd'hui le temps d'attente pour traverser le canal de Panama est d'environ 8 jours, une durée qui représente d'énormes pertes pour les entreprises. C'est pourquoi l'intérêt à créer de voies *interocéanique sèches*.

⁷⁵ GOUVERNEUR, Cédric ; « Au Mexique, l'Oaxaca indien résiste » ; *Le monde diplomatique*, août 2003

⁷⁶ MORO, Braulio ; « Une recolonisation nommée 'Plan Puebla-Panamá' » ; *Le monde diplomatique*, no. 12, février 2003

Il semblerait que tout a été préparé exprès : l'ALENA a préparé le terrain pour le PPP, en affaiblissant les communautés indigènes. Depuis 1994, le niveau de vie des paysans s'est effondré, leur agriculture de subsistance est incapable de rivaliser avec les produits américains qui inondent le marché mexicain.⁷⁷ La seule porte de sortie pour les indigènes reste la mobilisation sociale, d'où les insurrections armées des zapatistes (EZLN) à Chiapas ou de l'Armée Populaire Révolutionnaire (EPR) à Guerrero.

Or, Braulio MORO signale très judicieusement que le PPP semble une **recolonisation** : « *Les gouvernements se sont mis en tête de faire de leur pays des jaguars centroaméricains. ... dans aucun cas (le PPP) n'envisage la concertation avec les populations concernées. C'est qui est proposé, est de subordonner la construction de l'industrie nationale aux nécessités de l'industrie américaine, d'organiser les infrastructures en référence à la consommation des Etats-Unis...* ».⁷⁸

Bref, les sociétés multinationales disposeront d'abondantes ressources naturelles sans aucune restriction commerciale ; elles paieront peu de taxes et n'auront pas à se soucier de normes environnementales contraignantes. L'un des éléments essentiels de ce plan est, bien sûr, l'absence de syndicats, le PPP fournira à ces compagnies une main-d'oeuvre très bon marché, encore meilleur marché que dans les maquiladoras du nord du Mexique, ce qui permettra à l'isthme de rivaliser avec la Chine.⁷⁹

En revanche, les petits agriculteurs, les communautés autochtones et les travailleurs de l'isthme sont les grands perdants. En sus du désastre écologique, les habitants seront contraints d'abandonner leurs communautés traditionnelles. Ceux qui ne pourront se procurer un travail sous-payé dans les ateliers ou les maquiladoras seront forcés d'émigrer. En définitive, le PPP n'engage pas de meilleures perspectives que celles de l'ALENA.

⁷⁷ GOUVERNEUR, *op cit*

⁷⁸ MORO, *op cit*

⁷⁹ Malheureusement, la stratégie de compétitivité du gouvernement mexicain réside dans les salaires bas et non sur une productivité plus élevée grâce à la formation des travailleurs, notamment.

3. LES PERSPECTIVES VIS-A-VIS L'INTEGRATION CONTINENTALE

3.1. A quoi doit s'attendre l'Amérique Latine dans un futur proche ?

Les Etats capitalistes comme les Etats-Unis promeuvent les intérêts de leurs corporations parce que leurs activités ont besoin de ressources pour ravitailler la production et de marchés de débouchés. La ZLEA n'est que l'élargissement de l'ALENA au reste du continent, elle tente reproduire le même schéma : les marchés seront intégrés dans toutes les dimensions sauf le marché du travail.

Le régionalisme économique contribue à faire évoluer l'ordre international dans la direction que les Etats-Unis ont toujours voulu : un ordre fondé sur le principe de l'égalité du traitement et sur la libre concurrence. Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de reconnaître et de faire valoir les différences de niveaux de développement. Même si, dans le préambule du projet du ZLEA, ces principes sont explicitement signalés, dans le reste des dispositions la réalité est tout autre.

ENCADRE 4

Le Chapitre XI de l'ALENA et la protection aux investisseurs

Les négociations de la ZLEA sur les investissements sont fondées sur le chapitre XI de l'ALENA, considéré comme le cœur du traité. L'ALENA est le premier traité permettant qu'un acteur privé puisse passer par dessus le gouvernement signataire de l'accord, et qu'il puisse contester les lois, les politiques ou les pratiques de l'autorité publique, si telles actions impactent sur les droits de l'entreprise en question. Le chapitre XI accorde aux entreprises le droit de porter plainte contre le(s) gouvernement(s) qui provoquent des pertes actuelles ou potentielles, en raison des actions réalisées par les gouvernements, sans se soucier de la légalité ou le propos de telles actions.

En 1996, *Metalclad Corporation*, une entreprise américaine, a accusé le gouvernement mexicain de violation du chapitre XI, quand l'état de San Luis Potosí a refusé le permis de réouverture d'une usine à élimination de déchets. Le gouverneur de San Luis Potosí avait ordonné la clôture du site après avoir réalisé une profonde analyse géologique et avoir été démontré que l'usine polluait les réserves et l'approvisionnement local d'eau. Ensuite, le gouverneur avait déclaré que la zone ferait parti d'une réserve écologique de 243 000 ha.

Metalclad a considéré l'acte comme une acte d'expropriation et a entamé une procédure judiciaire en dommages et intérêts. En août 2000, un tribunal de l'ALENA a tranché en faveur de l'entreprise et le gouvernement mexicain a été obligé à payer 16,7 millions de dollars d'indemnisation à l'entreprise.

SOURCE : www.ciepac.org

Bien que l'Amérique Latine agisse d'une seule voix et résiste à la ZLEA, elle ne pourra pas se libérer des coûts et de l'impact du projet. En fait, elle les a supportés depuis la mise en pratique des programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondial et du FMI. Ainsi donc, la ZLEA sera seulement l'institutionnalisation formelle des mesures libérales déjà pratiqués ;

elles seront érigées en loi internationale suprême où l'entreprise serait reconnue comme un *citoyen* de plein droit et où le pouvoir de l'Etat serait subordonné aux intérêts privés.

Il semble fort difficile d'empêcher cette évolution. Le processus a été déclenché et il ne peut pas être arrêté. Mais une intégration calquée sur l'ALENA ne devrait pas voir le jour. Les résultats sont palpables : la situation actuelle du Mexique n'est pas meilleure qu'avant l'ALENA. Il ne reste à l'Amérique Latine qu'à faire entendre sa voix et exiger des conditions adéquates au développement particulier de chaque pays et de chaque région.

La nouvelle dynamisation du MERCOSUR, du Pacte Andin, du CARICOM et du MCCA constitue la voie d'intégration en blocs régionaux susceptibles de faire le contrepoids à l'hégémonie américaine. Mais il faut d'abord répondre aux exigences de leurs propres économies, construire des bases sociales solides, respecter les droits de l'homme, les principes démocratiques et préserver l'environnement. En définitive, il faut réaliser les réformes internes nécessaires pour que l'ensemble des populations puisse profiter des gains de l'intégration.

3.2. L'avenir du Mexique et les leçons tirées de l'ALENA

L'ALENA a mis en route l'intégration économique du Canada, du Mexique et des Etats-Unis, c'est un processus qui ne peut pas être remise en cause. Tous les jours, des connexions intracontinentales continuent à se développer dans les finances, la production et d'autres réseaux commerciaux. Tous les jours on fait un pas de plus vers la consolidation du marché nord-américain.

ENCADRE 5

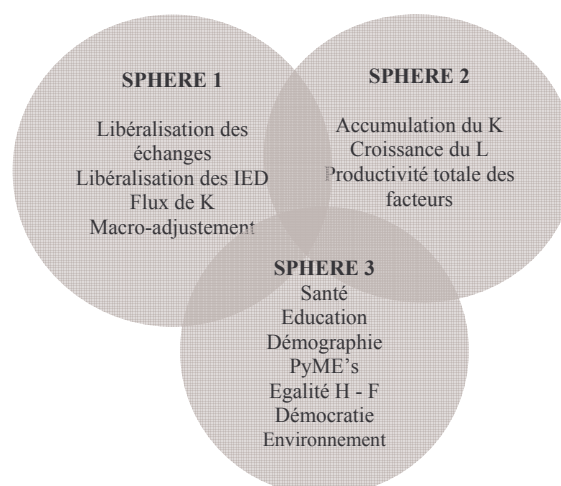
La libéralisation commerciale et le développement durable

Le CNUCED et le PNUD suggère un programme de trois sphères pour tirer parti des opportunités offertes par l'intégration à l'économie mondiale.

Il s'agit de l'interdépendance de trois sphères complémentaires et nécessaires de l'action du gouvernement :

1. L'intégration à l'économie mondiale et la libéralisation de marchés.
2. La promotion d'une croissance économique
3. Le développement humain durable.

SOURCE : OCDE



Or, il ne faut pas oublier les leçons de l'ALENA : l'ouverture économique n'est pas une *clé magique* qui ouvre les portes du bien-être. La libéralisation ne donne pas les résultats souhaités seulement par soi-même, elle doit être accompagnée des restructurations internes. Il semble que le Mexique a fait de forts progrès dans la sphère 1 mais pas vraiment dans les autres. Par conséquent, avant de s'aventurer dans des nouveaux mécanismes d'intégration, il a encore beaucoup à faire chez lui.

Ensuite, on fera allusion aux points qu'il faudra éviter lors de prochaines négociations commerciales, à partir des enseignements tirés de l'ALENA. Or, il s'agit de mettre l'accent sur les réformes internes nécessaires afin de profiter au maximum de l'intégration commerciale :

- Les agriculteurs pauvres du Mexique sont parmi le plus affectés par la libéralisation et la croissance des échanges commerciaux. Etant donné qu'ils n'ont pas la technologie pour être concurrentiels sur les marchés internationaux, ils pourraient profiter des niches des **marchés des produits organiques ou produits bio** dans les pays industrialisés où sont mis en valeur les atouts environnementaux et dont, par ailleurs, les prix sont plus élevés (Ex. café, cacao, miel). Une autre alternative dans ce domaine est **l'écotourisme**⁸⁰.
- La réalisation d'une **réforme agraire** est urgente. Il ne s'agit pas forcément d'une redistribution de terres, mais plutôt d'une réforme du régime de la propriété des terres. L'organisation actuelle ne permet pas d'optimiser la production et de profiter des économies d'échelle en raison d'un morcellement excessif.
- Une restructuration de programmes **d'aide à la production agricole** (PROCAMPO). Les aides devaient avoir un impact direct sur la productivité et pas seulement sur les coûts de production (subventions). En effet, elles devraient être canalisées à l'investissement en technologie, en équipement ou à la formation. De la même façon, il faudra exiger que les pays plus développés n'envahissent pas les marchés des pays moins avancés avec des produits agricoles subventionnés.
- Dans les prochains accords, il faudra négocier la **réduction graduelle** des barrières commerciales des produits sensibles et exiger des périodes plus longues, afin de permettre

⁸⁰ VAUGHAN, Scott; « ¿El tratado de comercio más verde de la historia? », *CEIP*, febrero 2004.

aux producteurs de s'adapter aux nouvelles circonstances et éventuellement, avoir des alternatives d'emploi dans l'économie formelle.⁸¹

- Les accords commerciaux devraient obligatoirement contenir des dispositions pour la création des **fonds de compensation** pour l'aide à la transition des populations démunies, à l'exemple des fonds européens.
- Il faut une profonde **réforme fiscale** pour réduire l'évasion, élargir la base de contribuables, déterminer adéquatement les assiettes fiscales en fonction des revenus et une redistribution des ressources équitable qui cible les couches plus démunies⁸².
- Une restructuration des **finances publiques** qui réduise les impacts internationaux dans les dépenses publiques, en raison de la dépendance des recettes pétrolières et de la fluctuation de prix internationaux du brut.
- Même s'il y a encore des réserves pétrolières suffisantes, le développement de nouvelles **sources d'énergie** est nécessaire.
- Parallèlement, une **restructuration du secteur énergétique** pour rationaliser l'utilisation des ressources et la capacité de production actuelle. Enfin, l'implémentation des technologies pour la transformation du pétrole et donc favoriser l'exportation des produits à fort valeur ajouté.
- Le Mexique a déjà plus de 12 traités de libre échange ou accords préférentiels. Il faudra donc exploiter le réseau existant pour atteindre la **diversification de marchés** et diminuer la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis.
- Une reconsidération du cadre juridique et légal des systèmes syndicaux qui permettent une légitime **négociation collective** où les travailleurs puissent profiter pleinement de leurs droits. Il faudra surtout éviter les restrictions salariales qui empêchent la libre mobilité du marché de travail et il faudra que l'élévation des niveaux de productivité soit reflétée dans les salaires des travailleurs.

⁸¹ POLASKI, *op cit*

⁸² CORDONNIER et SANTISO, *op cit*

- Fonder **la compétitivité des exportations** mexicaines sur la qualification et la productivité des travailleurs et pas seulement sur les bas salaires ou les dévaluations de la monnaie.
- Le pays connaît déjà une carence de main-d'œuvre qualifiée. Même s'il dispose d'un réservoir considérable, l'intégration dans l'économie dépend de l'investissement en **éducation et formation** du capital humain.
- Le Mexique se sent menacé par l'entrée sur la scène internationale de la Chine qui, grâce aux bas salaires, a réussi conquérir plusieurs marchés. Mais la Chine est aussi **un débouché important** qui a besoin de ressources, de matières premières ou de biens finaux que le Mexique pourrait lui fournir.
- Un réaménagement du **système de sécurité sociale** (assurance-chômage, assurance-maladie) du pays afin de soutenir les groupes sociaux plus faibles.
- Il faut la **restructuration du système financier**⁸³: d'une part, les petits agriculteurs et les PME ont besoin de crédits pour réactiver leur activité et d'autre part, les entrées des transferts des immigrants doivent être canalisés à travers un système financier sain et efficient qui puisse favoriser l'épargne et la création d'emplois.
- Si on considère les échecs de libre échange dans la création d'emplois et des contrôles unilatéraux de restriction à la migration, il apparaît que la seule solution est d'implanter un **système de migration légale**⁸⁴, puisque l'économie des Etats-Unis a un fort besoin de main-d'œuvre peu qualifié pour maintenir son rythme d'activité.
- La promotion et le renforcement de programmes comme 3X1⁸⁵, afin de procurer **l'optimisation des transferts de ressources** des immigrés et la réalisation des projets d'infrastructure et de bénéfice communautaire.

⁸³ « *Le Mexique a besoin des institutions bancaires qui reprennent le rôle moteur de la croissance soutenu. Il est nécessaire d'élargir l'offre de crédit, sans crédits il n'y a pas de croissance et sans croissance il n'y a pas de développement* ». Le President Fox demande aux banquiers de prendre le leadership (Business News Americas, March 19th, 2004) STEINFELD, Jacob; « Development and foreign investment: lessons learned from mexican banking », *Carnegie Papers*, no. 47, july 2004.

⁸⁴ PAPADEMETRIOU, *op cit*

⁸⁵ voir *supra*

- Exiger la « **clause de contenu nationale** » : une entreprise qui s'installe dans le territoire national devra être obligé de produire des biens avec un certain pourcentage d'inputs nationaux. L'objectif sera de créer ou de renforcer les *liens* avec le reste de l'économie, éviter les enclaves exportatrices et favoriser la création d'emplois et l'accès des PME aux circuits d'exportation.

- Exiger aux entreprises transnationales la création d'une proportion supérieure d'emplois nationaux lors de son installation. Exiger le respect de la normativité environnementale et en matière de travail. Exiger la réalisation de projets à bénéfice communautaire (écoles, centres de santé, infrastructures). En somme, exiger que les entreprises agissent de façon **socialement responsable**.

- Permettre la participation de la société civile et tenir compte de ses demandes. Faire en sorte qu'elle soit bien informé des possibles actions qui pourrait avoir des impacts dans son environnement proche (par exemple les population autochtones du sud et la réalisation du PPP).

CONCLUSIONS

Aujourd'hui plus que jamais, la dépendance des économies au niveau international est vitale pour tous les pays, quelque soit leur taille et leur niveau de développement. Il s'agit d'un processus d'intégration dont la remise en cause semble impensable ; au contraire, de plus en plus les pays cherchent des partenaires commerciaux pour élargir leurs réseaux et participer plus activement dans la globalisation.

La formation de blocs économiques régionaux est le résultat d'une logique de rééquilibrage des politiques unilatéralistes, seuls les ensembles régionaux étant capables de faire contrepoids aux grandes puissances industrielles et commerciales. Certes, l'ouverture économique est nécessaire au secteur exportateur des nations, fondement moteur de la croissance, mais en même temps, cette ouverture doit permettre des performances économiques qui ne mettent pas en péril l'équilibre interne du pays.

En particulier, dans le cas du Mexique, on constate que, globalement, sa situation actuelle n'est pas meilleure qu'au début des années 90. Néanmoins, il ne s'agit pas de rester à l'écart du processus d'intégration économique ou d'en faire marche arrière. En effet, pour ce pays l'intégration régionale est devenu un outil en faveur du développement économique, basé dans les performances du secteur externe.

Toutefois, bien qu'il ne prendra pas le risque de rester hors la ZLEA, l'ajournement de la mise en vigueur du traité lui est favorable. Ceci lui permettrait entre temps de continuer à profiter des avantages de l'ALENA ; et, en même temps, il devrait essayer de s'intégrer plus profondément avec l'Amérique du Nord à travers des accords complémentaires dans des matières telles que la migration ou la politique agricole.

Ensuite, dans le volet interne, le Mexique devra également réaliser les réformes nécessaires pour recentrer sa stratégie commerciale sur le marché intérieur. En d'autres termes, il faudra renforcer les structures économiques nationales à travers des politiques publiques (en éducation et formation du capital humain ou en infrastructure, par exemple) pour élever la productivité, optimiser la capacité productive et profiter des avantages comparatifs et des économies d'échelle. Ainsi, au moment de l'entrée en vigueur de la ZLEA, il bénéficierait d'une

base économique suffisamment solide lui permettant de continuer à participer efficacement au marché nord-américain.

Le grand retard du sud du pays, lui oblige à se focaliser sur une intégration régionale avec l'Amérique Centrale. La mise en commun des richesses naturelles, permettra d'implémenter un plan de développement conjoint répondant à des problèmes similaires dans toute la région. D'une part le Mexique pourrait faire prévaloir davantage son indépendance vis-à-vis les Etats-Unis et d'une autre, il apportera l'attention nécessaire à la région plus démunie du pays.

En outre, l'histoire, les traits culturels communs et les perspectives présentes semblent dire que le destin de l'Amérique Latine est de constituer un solide ensemble économique. Néanmoins, on oublie souvent que l'Amérique Latine n'est pas un ensemble homogène. Il vaudrait mieux ne pas prévoir un système d'intégration fondé sur des prémices rigides, du type du consensus de Washington, qui tenterait difficilement de s'adapter aux situations particulières de chaque Etat.

Aussi, un système plus viable devrait mettre en valeur et profiter des différences de chaque Etat pour obtenir un maximum des bénéfices. Il devrait également permettre de contrebalancer l'hégémonie des Etats-Unis dans la région. Il s'agirait ainsi d'un système prenant en compte les particularités de chacun et assez flexible pour permettre une intégration progressive, à *plusieurs vitesses*, afin d'avoir le temps nécessaire pour adapter les différents secteurs des économies au nouveau contexte et pour renforcer les secteurs plus vulnérables.

L'évidence nous montre que l'économie de marché n'est pas un *standard*, il n'y a pas un seul et unique modèle. On peut donc en avoir un qui soit adapté aux besoins spécifiques de chaque pays : *il s'agit plutôt de bâtir des espaces d'autonomie à l'intérieur même de la globalisation*⁸⁶. Il nous faut un type de croissance différente : stable et solide du point de vue macroéconomique, mais qui évite de répéter les erreurs du passé (ex. petite paysannerie ruinée après l'entrée de l'ALENA ou le chapitre XI du même traité) et qui garantisse une péréquation des richesses.

Toutefois, l'ouverture économique n'est pas la solution ultime aux problèmes sociaux, tel que les gouvernements d'Amérique Latine l'ont préconisé pendant la dernière décennie.

⁸⁶ Caputo, Dante ; *Où va l'Amérique Latine?*, Les débats du Monde, novembre 2004

L'ouverture économique, l'intégration régionale et la libéralisation des marchés ne sont pas capables par elles-mêmes de sortir la population latino-américaine du marasme et de la pauvreté où elle est immergée. Nous avons besoin des réformes sociales et de politiques publiques adéquates qui assure une redistribution des fruits de la croissance et un accès égalitaire aux opportunités de développement ; en somme, nous avons besoin de *démocratie sociale*.

A l'heure actuelle, l'Amérique Latine est une de seules régions démocratiques dans son ensemble, mais elle est aussi probablement la région la plus inégale du monde⁸⁷, alors, à quoi sert la démocratie si les citoyens n'ont pas les moyens matériels et un environnement adéquat pour y participer ?⁸⁸

L'Amérique Latine doit se montrer unie, sur la base d'ensembles régionaux consolidés. Elle doit tirer profit des avantages comparatifs, des richesses naturelles et culturelles, toujours en respectant les différences et les spécificités de chacun des pays. Mais la région latino-américaine ne remplira pas les conditions nécessaires à la démarche d'intégration si elle ne compte pas en son sein de pays forts politiquement, socialement et économiquement.

⁸⁷ *L'état de la démocratie en Amérique Latine*, PNUD, 2004, p 190

⁸⁸ 56,3% des latino-américains supporteraient un gouvernement autoritaire s'il résolvait les problèmes économiques actuels. *L'état de la démocratie en Amérique Latine*, PNUD, 2004

PERSONNES RENCONTREES

- **S. Exc. M Claude Heller Roussat**
Ambassadeur du Mexique en France
- **S. Exc. M Carlos Elizondo Mayer-Serra**
Représentant Permanente du Mexique auprès l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE)
- **Mme Marguerite Bey**
Centre de Recherche de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Sociale de l'Université Paris I Pantheon-Sorbonne
- **M Javier Santiso**
Economiste Principale pour l'Amérique Latine du Département de Recherche Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA)
- **M José Manuel Rodríguez Chavero**
Représentant de la Banque du Commerce Extérieur (Bancomext) du Mexique en France
- **M César Remis**
Conseiller Economique de l'Ambassade du Mexique auprès l'UE

CONFERENCES ET COLLOQUES

- **IDE en Amérique Latine. Le rôle des investisseurs européens.**
Organisé par le bureau en Europe de la Banque Interaméricaine du Développement (BID), 15 octobre 2004
- **10 ans de l'ALENA. Bilan et Perspectives**
Colloque organisé par la maison de l'Amérique Latine en collaboration avec les Ambassades en France des Etats-Unis, du Canada et du Mexique, 18 octobre 2004
- **La relation du Mexique avec l'UE : le volet économique et de coopération**
Exc. Mme Maria de Lourdes Dieck Assad, Ambassadeur du Mexique auprès l'UE, 6 novembre 2004
- **Où va l'Amérique Latine?**
Les Débats du Monde , 18 novembre 2004
- **L'avenir de la Charte Démocratique Interaméricaine**
Séminaire organisé par le bureau en Europe de la BID et Institut d'Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL) , 6 décembre 2004

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

ASSIDON, ELSA ; *Les théories économiques du développement*, La Découverte, Repères, 3^e édition, Paris, 2002, 123 p.

BM ; *Rapport sur le développement dans le monde 2003*, Editions Eska, 2003.

BEAUJEAU-GARNIER, Jacqueline et BONNAMOUR, J.; *Le continent nord-américain à l'heure de l'ALENA*, SEDES, Paris; 1993, 241 p.

BRASSEUL, Jacques; *Introduction à l'économie du développement*, Armand Colin Editeur, Paris, 1993

BRASSEUL, Jacques; *Les nouveaux pays industrialisés*, Armand Colin Editeur, Paris, 1993, 188 p

CASARES, Arturo; *Les conséquences sur la politique de développement du Mexique du fait de l'entrée de la Chine à l'OMC*, ENA, Strasbourg, février 2004, 79 p

COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN; *L'intégration régionale: une nouvelle voie pour l'organisation de l'économie internationale*, De Boeck Univ, Bruxelles, 2000, 267 p

COUFFIGNAL, George; *Amérique Latine 2000 : rapport de l'observatoire des changements en Amérique Latine*, La documentation française, Paris, 2000, 246 p

COUFFIGNAL, George; *L'Amérique Latine entre démocratie et mondialisation*, IFRI, Dunboc, Paris, 2001, 370 p

DABENE, Olivier; *L'intégration régionale dans les Amériques*, CERI, no. 43, septembre, Aix-en-Provence, 1998.

ESQUIVEL HERNÁNDEZ, Gerardo; LÓPEZ CALVA, Luis F. et VÉLEZ GRAJALES, Roberto; « *Crecimiento económico, desarrollo humano y desigualdad regional en México 1950-2000* », *Estudios sobre Desarrollo Humano*, PNUD México, 2003

FERNÁNDEZ DE CASTRO, Rafael y LEYCEGUI, Beatriz; *TLCAN, ¿socios naturales? Cinco años del tratado de libre comercio de América del Norte*, ITAM, Porrúa, México, 2000, p 142

KHADER, Bichara ; *Analyse de Pays en Voie de Développement*, UCL, Belgique, 2001

KRUGMAN, Paul, *Economía Internacional*, Ed. Mc Graw-Hill, 5a edición, España 1996, 558 p

KRUGMAN, Paul; *La Mondialisation n'est pas coupable : vertus et limites de libre échange*, La Découverte, Paris, 1998, 218 p

OCDE; *Développement Régionale et Politiques Structurelles au Mexique*, OCDE, Paris, 1998, 139 p

OCDE; *Etudes économiques de l'OCDE: 2001-2001 Mexique*, OCDE, Paris, 2002, 181 p

OCDE; *Intégration régionale et système commercial multilatéral : synergie et divergence*, OCDE ; Paris, 1995 ; 94 p

OCDE; *Les lignes directrices du CAD. Renforcer les capacités commerciales au service du développement*, Paris, OCDE ; 2001, 81 p.

OCDE; *Politique de Libre Echange du Mexique*, Paris, OCDE ; 1996, 167 p

PFEFFERMANN, Guy; « *Caminos para Emerger de la Pobreza. El Rol de la Empresa Privada en los Países en Desarrollo* », Corporación Financiera Internacional, Grupo Banco Mundial, EEUU, 2000

PRESIDENCIA DE LA REPUBLICA; «*Plan Nacional de Desarrollo (PND) 2000-2006*», www.presidencia.gob.mx

PNUD; « *Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003* » ; www.pnud.org

PNUD; « *Informe sobre el Desarrollo Humano en México 2002*», PNUD, 2003 www.pnud.org

RAPPORT DU SENAT; *Le Mexique de l'an 2000 : entre la transformation politique, modernisation économique et poids du passé*, Paris, 1999, 95 p

SEGUIN, André de; *Le Mexique dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris, 2003, 262 p

SIRÖEN, Jean Marc; *La régionalisation de l'économie mondiale*, La Découverte, Paris, 2000, 121 p

SZEKELY, Miguel; *Es posible un México con menor Pobreza y Desigualdad*, SEDESOL, México, 2003

TAYLOR, Edward; *Education, migration et productivité : une analyse de zones rurales*, OCDE, Paris

TENIER, Jacques; *Intégration régionale et mondialisation : complémentarité et contradiction*, La Documentation Française, Paris, 2003, 232 p

VELAZQUEZ ROA, Jorge; *Les relations économiques et commerciales entre le Mexique et l'UE : vers une nouvelle relation*, ENA, Strasbourg, 2000, 63 p

2. ARTICLES

« *Regards sur le Mexique* », ENA mensuel, no. 328, avril 2003.

« *Le Mexique en recomposition : société économique et politique* », Problèmes d'Amérique Latine, no. 27 ; octobre - décembre 1997, 155 p

ACEMOUGLU, Daron; « *Le rôle des institutions dans le développement* » ; *Problèmes économiques*, no. 2848, mars 2004.

AUDLEY, John J; « *La Promesa y la Realidad del TLCAN*»; *Lecciones de México para el hemisferio*; CEIP, febrero 2004

BEY, Marguerite; « La politique mexicaine de lutte contre la pauvreté : les nouvelles orientations et leur traduction pour les populations rurales », *Techniques financières et développement*, no. 69, décembre 2002.

BEY, Marguerite; « Procesos de descentralización y participación local en la lucha contra la pobreza: el caso de México », Conferencia presentada en la UNMSM, Lima, Perú, 2003.

BIZBERG, Ilán; « La transformation politique du Mexique : fin de l'ancien régime et apparition du nouveau ? », *Critique Internationale*, no. 19, avril 2003.

BOLTVINIK, Julio; « Pobreza: realidades y políticas », *Comercio Exterior*, vol. 53, no. 6, junio 2003.

BONNEFUS, Marc; « Mutation d'un grand pays : le Mexique » ; *Défense National*, no. 4, avril 2002.

CATIN, Maurice ; « La croissance régionale : mode d'emploi », *Problèmes économiques*, no. 2661, avril 2000.

CASTRO ESPINOSA, Alvaro; « Tan lejos de Europa y tan cerca de Estados Unidos », *Foro Internacional*, vol. 43, no. 174, octubre - diciembre 2003.

COQUART, Phillipe; « Le point sur les DSRP », *Techniques financières et de développement*, no. 69, décembre 2002.

CORDONNIER, Christophe et SANTISO, Javier; « Mexique : croissance ou développement? », *Problèmes d'Amérique Latine*, no. 40 ; janvier - mars 2001

CORONA JIMENEZ, Miguel Ángel; « Efectos de la globalización en la distribución espacial de las actividades económicas », *Comercio Exterior*, vol. 53, no. 1, enero 2003.

DEBLOCK, Christian; « L'OMC face au nouveau régionalisme économique », *Problèmes Economiques*, no. 2855, juillet 2004.

DERISBOURG, Jean-Pierre ; « L'Amérique Latine entre les Etats-Unis et l'Union Européenne », *Politique Etrangère*, no. 2/2002, avril - juin 2002.

DIAZ BAUTISTA, Alejandro; « El TLCAN y el crecimiento económico de la frontera norte de México », *Comercio Exterior*, vol. 53, no. 1, enero 2003.

DROHAUD, Pascal; « Le Mexique á l'heure de la transition démocratique », *Défense National*, no. 12, décembre 2000.

DUTERME, Bernard; « Dix ans de rébellion zapatiste au Chiapas », *Le monde diplomatique*, no. 1, avril 2004.

FFRENCH-DAVIS, Ricardo; « Comment réformer les réformes économiques en Amérique Latine ? », *Mondes en développement*, tome 29, no. 113-114, 2001.

FRANCOIS, Nicolas; « Mondialisation et régionalisation dans les pays en développement », *Politique Etrangère*, no. 2, été 97.

FUENTES, Carlos; « L'Amérique Latine en mal d'Europe », *Le monde diplomatique*, no. 11, novembre 2003.

GOUVERNEUR, Cédric ; « Au Mexique, l'Oaxaca indien résiste » ; *Le monde diplomatique*, août 2003

HELLER, Claude; « Un regard mexicain », *ENA mensuel*, no. 315, janvier, 2001.

HERNANDEZ LAOS, Enrique et VELAZQUEZ ROA, Jorge; « Globalisation, dualisme et distribution des revenus au Mexique », *Problèmes d'Amérique Latine*, no. 50, automne 2003.

HUNTINTUNG, Samuel; « El reto hispano », *Foreign Policy edición española*, 2004

KLEIN, Naomi; « Mouvement zapatiste du Chiapas : changer le monde sans prendre le pouvoir », *Problèmes politiques et sociales*, no. 897, février 2004.

KURY GAYTON, Armando y BALLESTA, José Antonio; « Globalización: antes y ahora una mirada desde la historia », *Comercio Exterior*, vol. 53, no. 1, enero 2003.

LEE, Steven; « La posición de la sociedad civil ante la globalización », *Comercio Exterior*, vol. 52; no. 5, mayo 2002.

LEMOINE, Maurice; « Merveilles du libre-échange » ; *Le monde diplomatique*, no. 8, octobre 2003.

LEMPERIERE, Annick; « Mexique-Etats Unis. Une voisinage asymétrique unique au monde », *Géopolitique*, no. 78, avril - juin 2002

LEOST, Gabriel; « Le développement des échanges intra-régionaux en AL », *Les notes bleues de Bercy*, no. 148 ; 1-15 décembre 1998.

LLOYD SHERLOCK, Peter; « Salud, equidad y exclusión social en América Latina », *Comercio Exterior*, vol. 53, no. 8, agosto 2003.

MORO, Braulio; « Une recolonisation nommée 'plan Puebla-Panamá' » ; *Le monde diplomatique*, no. 12, février 2003.

PAPADEMETRIOU, Demetrios; « El cambio de expectativas en el libre comercio y la migración », *CEIP*, febrero 2004.

PROBLEMES ECONOMIQUES ; « ALENA : dix ans après le libre-échange toujours en procès » ; no. 2855, juillet 2004.

POLASKI, Sandra; « Mexican employment, productivity and income a decade after NAFTA », *CEIP*, february 2004.

POLASKI, Sandra; « Empleo, salarios e ingreso del grupo familiar »; *CEIP*, february 2004.

ROSAS, María Cristina; « El sinuoso camino del comercio internacional », *Comercio Exterior*, vol. 52; num. 12, diciembre 2002.

SACHWALD, Frédérique; « La mondialisation comme facteur d'intégration régionale », *Politique Etrangère*, no. 2, été 97.

SALANA, Pierre; « Des nouvelles causes de la pauvreté en AL », *Problèmes d'Amérique Latine*, no. 29, avril - juin 1998.

SANTISO, Javier; « Temps des marchés : retour á la crise mexicaine », *Esprit*, no. 242, mai 98.

SAUCEDO SÁNCHEZ, José Alberto; « El estado y el desarrollo económico », *Comercio Exterior*, vol. 54, no. 1; enero 2004.

SCHIAVON, Jorge A; ORTIZ MENA, Antonio; « Apertura Comercial y reforma institucional en México (1988-2000): un análisis comparado del TLCAN et TLCUE », *Foro Internacional*, vol. 41, no. 166, octubre - diciembre 2001.

SGARD, Jérôme; « Pauvreté, inégalités et politiques sociales »; *Problèmes Economiques*, no. 2844, février 2004.

STEINFELD, Jacob; « Development and foreign investment: lessons learned from mexican banking », *Carnegie Papers*, no. 47, july 2004.

VAUGHAN, Scott; « ¿El tratado de comercio más verde de la historia? », *CEIP*, febrero 2004.

VENABLES, Anthony J.; «Trade, Location and Development: an overview of theory»; *Patterns of Integration in the Global Economy*; LSE and CEPR, october 2001

VENABLES, Anthony J.; «International trade; regional economic integration»; *Prepared for the 'International encyclopedia of Social and Behavioral Sciences'*; LSE and CEPR, july 2000

VENABLES, Anthony J., HENDERSON, Vernon et SHALIZI, Zmarak; «Geography and Developement»; LSE and CEPR, june 2000

VENABLES, Anthony J. et WINTER, Alan; «Economic Integration in the Americas: European Perspectives»; LSE and CEPR, february 2003

VENABLES, Anthony J.; «Spatial disparities in developing countries: cities, regions and international trade»; *Prepared for the project on 'Spatial Inequalities in Developing Countries' of the UNU-WIDER*; LSE and CEPR, october 2003

VILLAFUERTE SOLIS, Daniel; « Más allá del Plan Puebla-Panamá: del TLCAN al ALCA » *Comercio Exterior*; vol. 54, no. 11; noviembre 2003.

ZORRILLA ORNELAS, Leopoldo; « El sector rural mexicano a fines del siglo XX » *Comercio Exterior*, vol. 53, no. 1, enero 2003.

3. SITES INTERNET

www.nafta-sec-alena.org	Accord de Libre Echange Nord-américain
www.ftaa-alca.org	Zone de Libre Echange des Amériques
www.pnud.org	Programme des Nations Unies pour le Développement
www.ocde.org	Organisation de Coopération et Développement Economiques
www.unctad.org	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)
www.cepal.org	Commission de Nations Unies pour l'Amérique Latine
www.inegi.gob.mx	Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática; Institut national de statistique, géographie et informatique
www.conapo.gob.mx	Consejo Nacional de Población; Conseil National de Population
www.banxico.gob.mx	Banco de México (Banxico)
www.presidencia.gob.mx	Presidencia de la República
www.economia.gob.mx	Secretaría de Economía
www.styps.gob.mx	Secretaría del Trabajo y Previsión Social
www.sedesol.gob.mx	Secretaría de Desarrollo Social
www.noalca.org	No al ALCA
www.asc-hsa.org	Alliance Sociale Continentale
www.ciepac.org	Centre de Recherche Economique et Politiques d'Action Communautaire